



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN TRAVAIL SOCIAL ET
DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DE LICENCE

Travail des enfants : régulation sociale et stratégie de survie

Cas du fokontany d'Andohatapenaka III, d'Antananarivo Renivohitra.

Présenté par : Mlle CHRISTOPHE HARIMALALA NIURKA

Membres du jury :

Président du jury : Professeur ROBINSON Sahondra

Juge : Docteur RAKOTOSON Philippe

Encadreur pédagogique : Monsieur ANDRIAMALALA MISAH

Encadreur professionnel : Madame RAKOTO Josiane

Date de soutenance : 04 août 2012

Année universitaire 2011-2012

Travail des enfants : régulation sociale et stratégie de survie

Cas du fokontany d'Andohatapenaka III, d'Antananarivo Renivohitra.

REMERCIEMENTS

« Merci »

C'est une expression simple, d'usage courant, presque galvaudé, mais c'est un mot à travers lequel nous exprimons notre gratitude.

Ainsi, nous rendons grâce à Dieu, qui nous a toujours donné la force durant la réalisation du présent mémoire.

Aussi, adressons-nous notre sincère reconnaissance à toutes les personnes qui nous ont épaulé par le biais de leurs précieux conseils.

D'une manière spécifique, nous tenons à faire remarquer que, sans la collaboration des personnes suivantes, auxquelles nous tenons à adresser notre profonde reconnaissance et gratitude, nous serions incapables de mener à terme notre mémoire :

- A Monsieur ANDRIAMANPANDRY Todisoa Manampy, Directeur de la Formation Professionnalisante en Travail Sociale et Développement; qui nous a accepté dans cette formation.
- A Monsieur ANDRIAMALA Misah, notre encadreur pédagogique ; qui malgré ses responsabilités n'a pas manqué de nous conseiller, orienter, accompagner et surtout sans son entière participation ce document n'aurait pas abouti à sa fin.
- A Madame RAKOTO Josiane, au Service pour la Protection de l'Enfant, au sein du Ministère de la Population, notre encadreur professionnel, pour le suivi permanent et le soutien qu'elle a apporté à ce travail.
- A tout le personnel du Ministère de la population, qui nous a aidé dans le cadre de la documentation.
- Aux Présidents du fokontany d'Andohatapenaka I, II et III et les habitants de ces fokontany, pour leurs entières participations lors de notre enquête.
- A ma mère, qui n'a jamais baissé les bras pour son soutien financier et moral ;
- A nos amis, collègues et à tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce présent document.

« Nous vous sommes reconnaissant, malgré l'incertitude de payer les dettes en tant qu'un être humain ».

Merci à tous

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

LISTE DES TABLEAUX

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

LISTE DES GRAPHIQUE

INTRODUCTION GENERALE

Première Partie : GENERALITES SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LE CADRAGE ANALYTIQUE

Chapitre I : LA MONOGRAPHIE DU FOKONTANY D'ANDOHATAPENAKA III

Chapitre II : APERÇU GLOBAL SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Chapitre III : CADRAGE METHODOLOGIQUE

Deuxième partie : TRAVAIL DES ENFANTS : DETERMINISME SOCIAL ET ANALYSE MOTIVATIONNELLE

Chapitre IV: TRAVAIL DES ENFANTS : ETATS DES LIEUX ET EXPLICATION CAUSALE

Chapitre V : LES IMPACTS POLYMORPHES DU TRAVAIL DES ENFANTS

Chapitre VI. LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS : EVALUATION ET SYNTHESE

Troisième partie : ACQUISITIONS PROFESSIONNELLES ET CONTRIBUTIONS A L'ATTENUATION DU TRAVAIL DES ENFANTS.

Chapitre VII : LES ACQUISITIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

Chapitre VIII- LES RECOMMANDATIONS POUR ATTENUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

CURRICULUM VITAE

RESUME

Liste des acronymes

ASAMA : Actions Scolaires d'Appui pour Malagasy Adolescents

AU : Année Universitaire

BAC : Baccalauréat

BIT : Bureau International du Travail

CDA : Conseil de Développement d'Andohantapenaka

CNaPS : Caisse Nationale pour la Prévoyance Sociale

DUDH : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

ENTE : Enquête Nationale sur le travail des Enfants

EPP : Ecole Primaire Publique

HAT : Haute Autorité de la Transition

INSTAT : Institut National de la Statistique

MAP : Madagascar Action Plan

OIT : Organisation Internationale du Travail

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

SPDTS : Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social

Liste des tableaux	Pages
Tableau n°1 : Classement par groupe d'âge des enfants travailleurs enquêtés	29
Tableau n°2 : Typologie du travail effectué par les enfants	30
Tableau n°3 : La situation familiale des enfants travailleurs	32
Tableau n°4 : La taille du ménage	32
Tableau n°5 : Répartition des activités des parents des enfants travailleurs.....	33
Tableau n°6 : Pourcentages des activités de la population d'Andohatapenaka I, II et III	34
Tableau n°7 : Répartition des revenus des habitants	35
Tableau n°8 : Le niveau d'instruction des parents des enfants travailleurs	36
Tableau n°9 : La connaissance en matière de droits de l'enfant	37
Tableau n°10 : Approche genre sur les enfants travailleurs	40
Tableau n°11 : Les pourcentages de niveau d'études	44
Tableau n°12 : Proportion d'enfants astreints à un travail dommageable dont la santé a été négativement affectée par le travail.....	48
Tableau n°13 : Situation de l'activité des enfants du quartier	51

Liste des graphiques	Pages
Graphique n°1 : Organigramme	9
Graphique n°2 : Localisation géographique	10
Graphique n°3 : Proportion des travaux les plus entretenus par les enfants du fokontany	31
Graphique n°4 : Proportion du niveau d'étude des parents des enfants travailleurs.....	36
Graphique n°5: Proportion des enfants moins de 15ans active selon le faritany	61
Graphique n°6 : Cheminement des facteurs favorisant le travail des enfants	62

INTRODUCTION GENERALE

1. Généralités :

Au XIX^e siècle, avec l'avènement de la Révolution Industrielle, de nombreux enfants commencent à travailler dans les usines. Les gouvernements des pays concernés commencent aussi à faire des lois pour protéger l'enfant contre les conditions de travail difficiles et les mauvais traitements.

De plus, contraints par la mondialisation, les pays en développement ne font qu'obéir aux impositions et aux ordres de la communauté internationale, même si la politique en question n'est pas compatible aux politiques internes de ces pays. Astreints par ces impositions, les pays du sud ont du mal à redresser la situation.

A cet effet, dans les pays en développement, en Afrique en particulier, voire à Madagascar, le travail des enfants tient une large part de plus en plus importante dans l'économie; car les enfants entrent rapidement dans le monde des adultes et ils exercent très tôt des responsabilités au sein de la famille. Le résultat des enquêtes menées par l'ENTE en 2007 indique que 28% des enfants malgaches de 05 à 17 ans sont économiquement actifs.¹

Certes, la croissance démographique accélérée demeure l'un des problèmes sociaux de notre siècle. Elle engendre de multitude d'impacts dans la société, comme la paupérisation qui nuit à la situation socio-économique de certains pays. La taille du ménage s'accroît de plus en plus, en particulier dans les pays en développement. En raison de cette croissance, de nombreux ménages n'arrivent plus à assurer ce dont ils ont besoin. Ainsi, plusieurs familles vivent dans la misère et les enfants se privent de leurs droits fondamentaux, parmi lesquels la privation de se nourrir correctement, la privation de pouvoir s'habiller comme les autres, de se faire soigner convenablement, d'avoir une bonne éducation, de loger dans un foyer digne d'une maison, etc.

Dans le cas susmentionné, toutes les personnes constituant une famille sont obligées de contribuer aux charges pour couvrir les dépenses et assurer la survie de la famille. C'est pourquoi, les enfants travaillent, afin d'accroître le revenu familial.

¹In « ENTE 2007 Madagascar »

D'après l'OIT², 217 millions d'enfants et d'adolescents âgés de 5 à 17 ans sont au travail dans le monde, et 126 millions d'entre eux sont assujettis aux pires formes d'exploitation. A cet égard, 69% se trouvent dans l'agriculture, 9% dans l'industrie, et 22% dans les services.

A Madagascar, un grand nombre d'enfants qui sont souvent contraints par l'autorité parentale et la société contribuent à la production dans les différents secteurs économiques comme dans les mines, les carrières de pierres, etc.

Les principaux déterminants de l'implication des enfants dans le monde du travail varient selon le lieu de résidence et la localité. En milieu urbain, le niveau d'instruction du chef de ménage joue un rôle important, lorsqu'il est instruit, la probabilité que l'enfant soit astreint à travailler est mince.

2. Choix du thème et du terrain :

Il n'est plus à préciser que la lutte contre le travail des enfants demeure pour l'Etat malgache un combat difficile à entreprendre, vu que dans les 06 régions les enfants moins de 15ans sont très habiles, voici la proportion selon l'INSTAT en 2001³ : Antananarivo : 08% ; Fianarantsoa : 12% ; Toamasina : 16% ; Mahajanga : 25% ; Toliara : 27% et Antsiranana : 14%. En somme, à Madagascar 19% des enfants sont économiquement actifs. Ces données signifient que ce phénomène s'amplifie de plus en plus à Madagascar.

Le travail des enfants, à cet effet, est considéré comme un indicateur qui pour un pays, reflète son niveau de développement. Tout comme la plupart des pays du sud, Madagascar fait partie des pays où le travail des enfants est abondant. On y figure une multitude de formes de travail des enfants : il y a ceux qui mendent, se prostituent, travaillant comme domestique, etc. C'est pour cette raison que cette étude porte sur le travail des enfants : régulation sociale et stratégie de survie.

Ce phénomène certes, est considéré comme l'un des facteurs qui nuit à l'économie malgache. C'est pourquoi, nous tenons à en savoir plus vu que les informations concernant le travail des enfants ne sont pas toujours relatées dans les points médiatiques, elles sont plutôt biaisées et ne reflètent presque jamais la réalité.

² In « Brochure de l'OIT », 2007

³INSTAT / DSM / EPM 2001

De par notre thème, il n'est à préciser que le travail des enfants est un phénomène connu à Madagascar, mais malgré cela, sa valeur et ses contenus s'avèrent méconnus par la population, parce que la plupart des gens ne savent à quoi cela leur servent. A cet effet, nous avons choisi d'axer notre étude dans l'un des bas quartiers de la Capitale, du fait que c'est un milieu où l'on rencontre un grand nombre de familles démunies. C'est pourquoi, nous avons estimé le fokontany d'Andohatapenaka III, approprié pour nous servir de terrain d'étude. L'étude a été faite durant trois mois du 02 avril 2012 au 29 juin 2012.

Elaboration de la Problématique :

3-1 : Circonscription de l'objet :

Cette étude se focalise sur les déterminants sociaux polymorphes qui favorisent le travail des enfants. C'est-à-dire, nous nous intéressons aux raisons qui poussent les enfants à entrer précocement dans le monde du travail.

3-2 : Position du problème :

Les droits de l'enfant relèvent d'une convention qui a été instaurée dans le monde en vue de protéger les enfants contre les conditions de travail difficiles et les mauvais traitements.

Mais Madagascar n'a pris part dans cette lutte, qu'après la signature de 1990.

Ainsi, déjà 22 ans maintenant, alors que nous constatons que le travail des enfants prolifère toujours à Madagascar ; outre la non scolarisation des enfants, la malnutrition infantile, la hausse des mortalités juvénile et infantile, etc.

Certes, en vivant dans une société à bas niveau de vie, l'enfant devrait participer à l'économie familiale, pour l'obtention d'un revenu d'appoint. Sa participation à la survie du ménage est considérée comme une force colossale au niveau de la ressource familiale.

En tant que travailleur social, nous estimons qu'une meilleure connaissance de la réalité concernant l'exploitation des enfants permettrait une excellente appréhension du problème. Comment donc, contribuer efficacement à l'atténuation du travail des enfants à Madagascar ? Ceci nous amène à répondre au questionnement suivant : quels sont les facteurs liés à ce phénomène ? Quels sont les obstacles à l'amélioration de leurs conditions de vie ?

Quelles sont les conséquences de leur situation par rapport au développement ? Et en vertu de leur potentialité, quels sont les moyens permettant de les intégrer positivement dans le mécanisme de développement ?

3- 4 : **Délimitation du champ d'investigation** :

Pour mener à bien la recherche, le recours à la sociologie de l'action sociale s'avère nécessaire afin qu'on puisse mettre en lumière les implications des fondements normatifs et idéaux de l'action sociale. De plus, les apports de l'anthropologie du développement, sociale et culturelle (qui étudie la vie des sociétés humaines, présentes et passées, les évolutions de leurs langues, des croyances et des pratiques sociales) sont aussi indispensables pour appuyer l'étude approfondie du mécanisme de développement, notamment à travers l'identification des pôles d'acteurs aux intérêts divergents et la compréhension des fondements culturels qui influencent leurs actions respectives. D'autre part, la psychologie de l'enfant, est aussi invitée dans notre recherche, pour nous permettre de déterminer dans quelle mesure les variables socio-familiales (comme les attitudes des parents) et biologiques (comme les structures cérébrales et la maturation physiologique) se combinent pour influencer le comportement de ces enfants ; la psychologie sociale vient aussi en renfort à travers l'étude de la dynamique de groupe, afin que nous puissions comprendre en profondeur les interactions sociales multiples, en l'occurrence au sein de la famille.

4-Objectifs de la recherche:

Face aux difficultés du travail de l'enfant que l'Etat Malgache a du mal à gérer, et en vertu du besoin d'améliorer la position des enfants travailleurs ; on se propose les objectifs ci-après pour dénouer le problème et de redresser la situation.

4-1 : **Objectif global** :

Contextualiser le droit de l'enfant par le biais d'une lutte efficace contre le travail des enfants : cela veut dire, faire un rapport sur les contraintes et les causes qui engagent les enfants à travailler, de manière à améliorer leur situation par le biais d'une politique socio-économique estimée efficace.

4-2 : Objectifs spécifiques :

Nous essayons d'évaluer la place qu'occupe le travail des enfants dans la logique de la survie des ménages, d'expliquer le processus conduisant au travail des enfants ; d'identifier les potentiels des enfants et les obstructions qui nuisent à leur épanouissement, de proposer des mesures d'actions en vue d'atténuer la prolifération de ce fléau.

5- Formulation des hypothèses :

Actuellement, la population malgache est projetée à 20 millions dont 50% ont moins de vingt 20 ans ; et 18% ont moins de 5 ans. Donc, on peut dire que Madagascar est constituée par une population très jeune. Et parmi ces 20 millions, 78% de la population habite dans les milieux ruraux.⁴

A cet égard, en considération de nos acquis préliminaires, tant théorique qu'empirique, nous pensons que les difficultés socio-économiques de la famille seraient un facteur explicatif de l'exploitation des enfants. Aussi, la question de la pauvreté ne suffit-elle pas à expliquer les facteurs du travail des enfants, une multitude de raisons engendrent ce fléau, à savoir : d'un côté, la croyance malgache, qui fait partie de la culture, sur l'« Anjara »⁵ et le « Lahatra »⁶, littéralement, le destin et la fatalité, qui pour les malgaches sont déjà déterminés dès la naissance d'une personne et qu'elle ne peut rien pour y échapper. De l'autre, la paresse, par suite de ces susdites, incite les gens à baisser leurs bras où ils n'essaient même pas d'améliorer leurs conditions de vie. « efaity no anjara », littéralement, « c'est notre destiné ». Et ces phénomènes, aboutissent à l'abandon de famille et l'irresponsabilité des parents envers leurs enfants.

De ce fait, leur position sur la scène aussi bien sociale que familiale demeure défavorisée, d'où les impacts négatifs sur le plan psychologique (ex : ils ne veulent plus surpasser de leurs situations), économique (ex : ils empêchent le développement d'eux et du pays) et socioculturel (ex : ils donnent des mauvaises exemples aux autres dans la société), qui favorisent la pauvreté extrême des enfants en les conduisant à travailler au détriment de l'école.

⁴Cours de Madame Sahondra Robinson, Genre et Enfance, AU : 2010 /2011

⁵L'« Anjara » est un élément de régulation de la société malgache, équivalent de la « destinée » chez les francophones

⁶Le « Lahatra » chez les malgaches est une sorte de « sort » dont la beauté divine ou les ancêtres jette sur des personnes et que ces dernières ne pourront rien faire; c'est une sorte de « fatalité ».

6- Limites :

L'étude a été limitée par des problèmes d'ordre temporel et organisationnel. Fréquemment, durant notre descente sur terrain, on a eu du mal à recueillir des informations auprès des enfants vu qu'ils sont submergés par leurs occupations. Aussi, les enquêtés, les parents surtout, débordés par leurs tâches n'ont pas de temps à nous accorder, d'autant plus qu'ils se sont montrés méfiants à notre égard.

7- Annonce du plan :

Pour bien structurer la présentation des résultats de notre recherche, nous avons organisé le corps de l'ouvrage comme suit :

- ❖ La première partie porte sur les généralités sur le travail des enfants et le cadrage analytique ;
- ❖ La deuxième partie présente le travail des enfants : déterminisme social et analyse motivationnelle afin d'identifier les facteurs contraignants les enfants à travailler ainsi que de comprendre leur choix de travail ;
- ❖ La troisième partie comporte acquisitions professionnelles et contributions à l'atténuation du travail des enfants.

Cette première partie offre une vision globale sur le travail des enfants dans le fokontany d'Andohatapenaka III. D'abord, il convient de présenter sommairement la monographie de la zone d'étude. Ensuite, nous analyserons, le phénomène du travail des enfants dans ses généralités, appuyé par les apports sociologiques. Pour terminer, nous allons présenter l'appareillage méthodologique.

Première Partie :

***GENERALITES SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS
ET LE CADRAGE ANALYTIQUE***

CHAPITRE I : LA MONOGRAPHIE DU FOKONTANY D'ANDOHATAPENAKA III

Ce chapitre livre quelques informations concernant le fokontany qui constitue la zone d'étude de notre recherche.

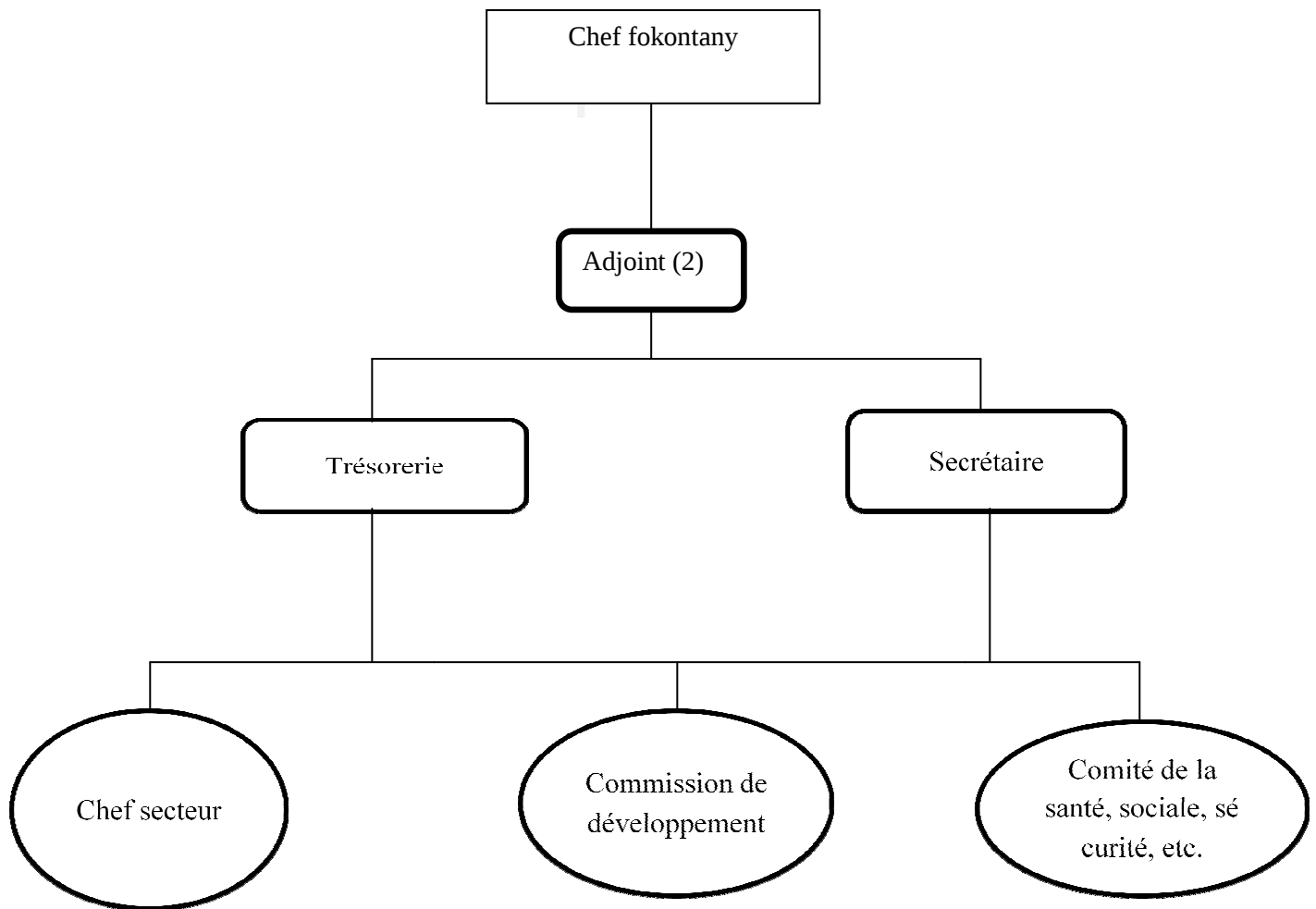
1. Historique et toponymie:

Avant tout, nous tenons à affirmer que cette histoire n'est que le fruit d'une bouche à l'oreille, et qu'aucun des présidents qui se sont succédés n'ont pris l'amabilité de rédiger l'histoire afin que la génération puisse la connaître. Pour, voici l'histoire tel qu'elle nous a été raconté.

L'histoire du fokontany d'Andohatapenaka remonte jusqu'à l'époque royale. Autre fois, les rois organisaient des réunions ordinaires dans le palais nommé « Rova » (« Lapa » disent les malgaches) qui demeure son nom jusqu'à nos jours. A cette époque, le fokontany en question n'était qu'un marais et plein de rizières. Aussi, fokontany d'Andohatapenaka était inhabité, à par une maison qui, d'après le narrateur était belle et haut et que de loin on l'apercevait facilement, car dans ses alentours il n'y avait aucun maison. Un jour lors de la réunion qui s'était tenu dans le « Rova », soufflé par le vent une écharpe s'était envolé depuis le palais jusqu'au toit de la maison qui se situait au milieu des marais et des rizières du fokontany d'Andohatapenaka de nos jours. Et les gens qui assistaient à cette réunion crièrent après l'écharpe en disant « où est-elle? » « Jusqu'où le vent l'a amenée ? » et certains répondèrent « Ery e ! eryamin'nytapenakin'nytafon'nytranoamoron'ireohonahonareo e ! » ; Ce qui veut dire : « elle est là-bas sur le toit de la maison qui se trouve au milieu de ces rizières ». Peu de temps après la zone était habité et portant le nom d' « Andohatapenaka ». C'est ainsi que le fokontany d'Andohatapenaka puise son origine.

A cette époque elle fait partie des fokontany les plus peuplés de la Capitale de Madagascar, vu que maintenant on y trouve l'Andohatapenaka I, II et III pour faciliter la tâche que ce soit pour les autorités locales que pour les habitants de ce fokontany. Mais, le secteur de notre étude se déroule dans celle du III.

2. Graphique n°1 : Organigramme du fokontany d'Andohatapenaka III

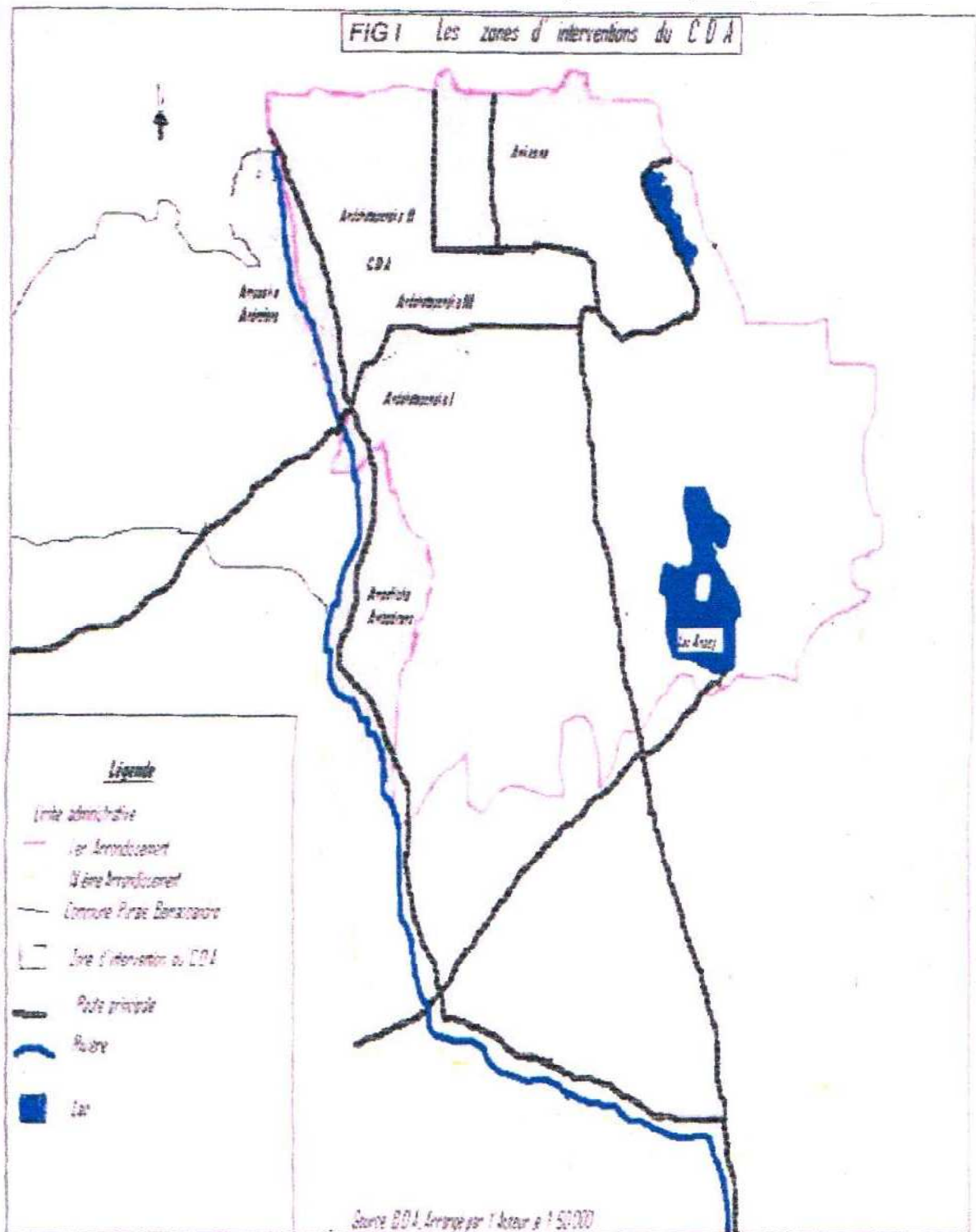


Source : enquête personnelle, 2012

3. Missions et objectifs du fokontany

Le fokontany d'Andohatapenaka a pour mission d'analyser les problèmes auxquels la population est confrontée, et surtout d'y procurer des solutions adéquates. A cet égard, le but de ce fokontany est d'aider la population à améliorer les conditions de vie des habitants. Ceci est prouvé par les différentes commissions existant dans le système de fonctionnement du fokontany en collaboration avec le CDA.

4. **Graphique n°2 : Localisation géographique du fokontany d'Andohatapenaka**



Source : CDA, tiré dans le document des archives au service scolarisation, 2009

Chapitre II : APERÇU GLOBAL SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS

Ce chapitre nous permet d'évaluer les considérations générales sur le travail des enfants et d'en porter une réflexion sur certains pays sous-développés.

I-Définitions et typologies des activités

I-1.Définitions :

Etymologiquement, le mot travail vient du latin « Trepalium » qui signifie un instrument de torture. La conception ancienne du travail était donc celle d'une peine, d'ailleurs, on en fait parfois le lien avec le thème biblique du châtement qui sanctionne la faute de nos premiers parents : « Tu travailleras à la sueur de ton front ». Traditionnellement, le travail est considéré dans la théorie économique comme un facteur de production. Il intervient, comme le capital ou les matières premières, dans le processus de création des biens et des services, et représente une ressource pour l'entreprise.

Pourtant, il apparaît trop réducteur d'assimiler l'activité des hommes dans l'entreprise à une quantité vague et indifférenciée d'heures de travail : en effet, les tâches humaines sont très diverses et la façon même de les organiser détermine en grande partie leur efficacité.

On désigne sous le terme de travail toute activité professionnelle (une profession) que l'on exerce pour soi-même ou pour le compte de quelqu'un (une entreprise), dans le but de se procurer les moyens de son existence en percevant pour cela une rémunération (un salaire). Donc, le travail permet d'exister, en structurant la vie de tout individu.

Du point de vue économique, le travail signifie un ensemble d'activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile. Le travail est, ainsi, une action humaine orientée vers la production de quelque chose estimé comme capital pour celui qui effectue la tâche ou pour la société. De ce fait, le travail (en économie), est une activité faisant l'objet d'une rémunération.

Selon le BIT⁷, qui, est un organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde, les concepts et les définitions correspondant au travail et à l'emploi sont relatifs à la population active occupée et aux chômeurs.

Selon Engels⁸(Homme, société et environnement, 1975) « c'est le travail qui a créé l'homme », par le biais du travail, l'homme se différencie du singe et des autres animaux. Il caractérise la détermination de l'homme, et c'est en l'exerçant qu'il puisse procurer des biens matériels. Il en est de même pour Marx⁹(le capital, 1919)qui a signifié que « le travail est de prime abord un acte qui se passe entre l'homme et la nature », ce qui veut dire que le travail de l'homme est considéré comme un fondement de l'existence et du développement de la société.

Le travail est donc primordial pour l'homme, il exécute le travail nécessaire à sa survie.

I-2.Genre d'activités :

L'activité est un ensemble des actes coordonnés et des travaux de l'être humain. Elle recouvre tout ce que font les hommes et les femmes : tout à la fois ce qu'ils produisent, les relations qu'ils développent, les besoins auxquelles ils s'attendent, mais aussi la réflexion. C'est à partir de son activité que l'être humain entre en rapport avec l'ensemble de la réalité, qui est son milieu.

Les activités se distinguent les uns des autres, il en est de trois(03) types :

- Les activités domestiques
- Le travail salarié
- Le travail non salarié

⁷In « Combattre les pires formes de travail des enfants, la convention 182de l'OIT », BIT, Brochure, 1999

⁸In « Homme, Société et Environnement », Gurassimov(I.), Abeamov(L.), Leontiev(N.), Machbitz(A.), Mintz(Y.), Preobrajenski(V.), du progrès, URSS,1975

⁹In « Marx(k), le capital, édition populaire (résumé extrait) par Julien BORCHARDT, Paris, PUF, 1919

I-3.Le travail des enfants

I-3-1.Définitions:

➤ Enfance :

L'enfance n'est pas perçue de la même façon d'une région à l'autre du monde. Ainsi, dans les pays occidentaux, on considère que l'enfant devient adulte quand il quitte l'adolescence. Mais, dans d'autres sociétés, le passage à l'âge adulte ne se fait pas de la même manière. En Inde, par exemple, on devient adulte lorsqu'on atteint l'âge du mariage, parfois avant l'âge de 15 ans. Dans certains pays d'Afrique, les enfants entrent rapidement dans le monde des adultes car ils exercent très tôt des responsabilités au sein de la famille.

Dans chaque pays, c'est la loi qui définit précisément ce qu'est un enfant, c'est-à-dire un mineur, en établissant un âge de majorité. Cet âge varie d'un pays à l'autre : par exemple, il est de 20 ans au Japon et de 18 ans en France.

La Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, ratifiée par la quasi-totalité des pays du monde, a voulu harmoniser les différentes lois. Elle précise que l'enfant est « un être humain âgé de moins de 18 ans », sauf si son pays lui accorde la majorité plus tôt.

L'enfance c'est aussi, la période de développement psychique et physique qui nécessite la protection des adultes et qui est plus naturellement consacrée du jeu qu'au travail.

L'ONU¹⁰ définit l'enfant comme étant un individu n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans. Ainsi, dans la Convention Internationale des droits de l'enfant, on mentionne que l'enfant est une personne qui mérite le respect, l'écoute, l'attention, la protection, et le droit à l'expression tout comme n'importe quel être humain.

Un enfant a alors le droit de vivre dans la société considérée tout comme un membre productif de la communauté à laquelle il appartient.

¹⁰ « Combattre les pires formes de travail des enfants, la convention 182 de l'OIT », BIT, Brochure, 1999

➤ **Le travail des enfants :**

Le travail des enfants se manifeste par l'utilisation et l'exploitation de la main d'œuvre enfantine dans le processus productif ; les enfants, à ce sujet, exercent à peu près toutes les activités productives qu'elles soient dans la sphère marchande ou non, rémunérés ou non, à plein temps ou quelques heures, occasionnellement ou régulièrement, dans le secteur formel ou informel.

Les enfants se mettent à travailler d'une manière contraignante, puisque le revenu familial ne parvient pas à répondre leurs besoins ; c'est pourquoi, ils exécutent une multitude d'emplois inappropriés. Certes, la force du travail des enfants est alors jugée quasi-nécessaire. De ce fait, ces activités privent ces enfants travailleurs de leur enfance, de leur potentiel et dignité, elles nuisent à leur épanouissement tant physique que psychologique.

I-3-2. Typologie des travaux :

L'usage de la main d'œuvre enfantine peut se présenter sous différentes formes, à savoir : les domestiques, les métiers de rues, l'exploitation sexuelle, le travail en servitude, le travail militaire, le travail dans l'industrie et dans les plantations, le travail familial.

Les travaux peuvent se manifester comme suit :

- La sphère familiale : dans la famille, les enfants participent et contribuent à l'économie du ménage. Ainsi, l'agriculture est le secteur majoritaire de l'activité des enfants en milieu rural, ils participent au repiquage du riz, à la cueillette et à la pêche.

Ces activités sont considérées comme une activité de subsistance au sein de leur foyer.

- Le secteur informel : comprenant tous travaux des rues autant que chiffonniers, mendiants, vendeurs, porteurs, livreurs, etc. Bien qu'ils soient faciles à entreprendre, ces métiers peuvent présenter tout de même des risques graves et dangereux.
- La domesticité : les plus ciblés sont les filles.
- L'exploitation sexuelle : c'est une forme d'oppression moderne à profiter le corps des enfants dans la prostitution.

I-3-3.Age minimum d'admission à l'emploi

Selon certains pays, l'âge minimum d'admission à l'emploi varie au fur et à mesure du développement économique.

Dans les pays à faible croissance économique, les enfants doivent travailler très tôt en vue de fournir le nécessaire pour eux et surtout pour leur famille. Dans les familles dites pauvres, parfois les enfants sont considérés comme des charges colossales où chacun d'eux doivent procurer leur propre besoin, car leurs parents n'arrivent plus à le faire.

Cet âge d'admission à l'emploi est varié, au Zaïre, au Rwanda et au Burundi, en guise d'exemple, le travail des enfants de moins de 12ans est interdit, les enfants de 12 à 16 ans ne sont autorisés que pour l'exécution des travaux légers et salubres avec l'accord de l'inspection de travail. Cet âge minimum de 12ans est valable aussi en Zambie et au Nigeria, mais cette interdiction ne tient pas compte lors des travaux légers accomplis dans l'agriculture. Au Ghana l'âge d'admission est fixé à 15ans pour toutes les branches d'activités sauf d'un emploi léger dans l'agriculture : pour Madagascar, l'âge minimum est déterminé à 15ans, par le biais de la ratification de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant en 1991.

I-3-4.Regard sur le travail des enfants dans le monde

Le travail des enfants dans le monde est un problème péremptoire dans le contexte socio-économique de chaque pays. L'enfant a forcément participé à l'économie familiale par l'intermédiaire des taches de même que des travaux agricoles ou la domesticité par l'effet de l'insuffisance du revenu familial. Les enfants travailleurs sont notamment issus de la couche défavorisée de la société, parce qu'ils sont essentiellement frappés par la privation de droit dont ils devaient bénéficier.

Les données de l'OIT relèvent qu'actuellement on compte 165 millions d'enfants de 5 à 14ans travaillent dans le monde, et que 74 millions d'entre eux sont exposés à des travaux dangereux. Ils sont occupés dans des tâches serviles dans les usines, dans les plantations, dans les artisanats, ainsi que dans les magasins. Cela prouve que, certaines familles dans le monde vivent encore au-dessous de la pauvreté, puisque dès qu'une famille se trouve dans la difficulté de subvenir à ses besoins fondamentaux, il est clair que tous les membres y compris les enfants demeurent contraints de la cherté et de la dureté de la vie.

Prenons pour exemple, le cas des enfants travailleurs en Asie. Selon les propos d'une récente enquête du BIT dans une zone industrielle, les enfants surtout les filles, dans le cadre de cette industrie, constituent la plus grande partie de sa main d'œuvre. Des petits enfants, sous alimentés travaillent de longues heures 7 jours par semaine, pour un salaire de misère. Ils triment dans les locaux surpeuplés, peu éclairés et mal aérés. Les travaux consistent à emballer divers produits, tels que les bouteilles, cigarettes, articles textiles, bonbons, biscuits et fruits de mer, etc. dans quelque entreprises, on rencontre le cas des adultes qui louent des enfants comme « aide » en leur donnant une partie de leur salaire ou les payant en pièces.

De ce fait, les enfants sont considérés de la même façon d'un enjeu commercial par l'effet de leur rémunération mais aussi comme objet de marché dans les transactions commerciales.

II-Manifestation du travail des enfants dans les pays sous-développés :

II-1.Généralités sur le continent Africain :

En Afrique, démographiquement, il est reconnu qu'il contient le nombre le plus élevé de la population mondiale, en estimant que les 2/3 de la population sont des enfants et adolescents¹¹. Néanmoins, l'augmentation de la population forme un obstacle majeur pour le développement d'un pays et pour le progrès économique.

A cet effet, le niveau de vie de chaque ménage, qui est très bas par rapport au nombre d'individu en charge, incite souvent les enfants à chercher du travail, d'abandonner leur famille, pour trouver un emploi. Et aussi, l'Afrique est le continent le plus touché par le travail des enfants, soit 41% des enfants de 5 à 14ans sont économiquement actif, qui sont au nombre de 80 millions.¹²

Toutefois, le travail des enfants en Afrique est agencé sous 3 catégories : les travailleurs dans l'agriculture, les employés de maison et les travailleurs de rue. Puisque la population du continent Africain est essentiellement rurale et que les enfants y prennent pas mal de place en ce qui concerne le travail.

¹¹In « Le travail des enfants : terrain de luttes », Bonnet(M.), Page deux, 1999

¹²Idem, Bonnet(M). 1999

Vu que 90% des enfants travailleurs en Afrique se trouvent dans les zones rurales; en exerçant des travaux dans les champs, garde de troupeaux, corvée (recherche de bois morte et celle de puiser de l'eau), etc. De plus, les conditions de travail sont tellement pénibles, parce que la durée du travail est indéterminée, à cause des distances excessives à parcourir ; aussi, les tâches n'étant pas proportionnelles à l'âge sont parfois trop lourdes pour l'enfant. A cela s'ajoute l'absence de protection sociale par le non-respect de la protection sociale, par exemple, les congés, soins des malades, etc.

Sur en ce qui concerne le travail domestique, qui, de temps à autre, assuré par des jeunes filles âgées de 12 à 17ans en majorités. Ces susdites, assument la quasi-totalité des besognes ménagères dans la famille : cuisiner, faire la lessive, faire la vaisselle, faire du babysitting, etc. Et qu'elles sont souvent maltraités et exposées à des violences et maltraitements aussi bien physique que morale.

En Afrique, pareillement aux autres pays en développement, le travail des enfants est lié souvent à l'exode rural, qui est du à la forte croissance démographique.

II-2.La situation de Madagascar :

Dans le contexte socio-économique de Madagascar, le travail des enfants reste une difficulté prépondérante qui demande des actions concrètes et durables. Parmi, 12.890.000 de population active, plus de 11% d'entre eux sont des enfants âgés de moins de 15ans soit au nombre de 1.417.900¹³. Dont 31% d'enfant travailleurs se trouvent en milieu rural, et 19% celle du milieu urbain.

De nos jours, les jeunes filles et garçons maintiennent l'équilibre matériel de la famille, vu que ces enfants prennent des responsabilités vis-à-vis de leur situation, et deviennent eux aussi le pilier de la maison.

Tant qu'en milieu rural qu'en milieu urbain, le travail des enfants se manifeste par des différentes manières et selon les conditions de travail.

- Le travail des enfants en milieu urbain : les enfants de la ville travaillent notamment dans les rues, dans les carrières de pierre, à la recherche du travail journalier : le port d'eau, jeter des ordures, transport des marchandises, etc.

¹³In « Rapport, enquête auprès des ménages 2001 », INSTAT, Direction des Statistiques des ménages, 2002

- Le travail des enfants en milieu rural : dans les campagnes, les enfants sont employés essentiellement dans les activités agricoles, au gardiennage de bœuf, dans les manufactures, etc.

En pourcentage, dans les milieux urbains, les enfants de 6 à 9ans travailleurs s'élèvent à 8% ; et 13% pour ceux de 10 à 14ans. Tandis qu'en milieu rural, 22% pour le premier et 36% pour ceux de 10à 14 ans. Cela veut dire que les enfants des campagnes, en comparaison à ceux des villes, travaillent beaucoup plus. En ce qui concerne la scolarisation : 21% des garçons et 14% des filles des enfants non scolarisés (de 6 à 14ans) de la zone urbaine, sont des enfants qui travaillent en plein temps. Contre 18% des garçons et 9% des filles de la zone urbaine.¹⁴

- Les pires formes du travail des enfants :

Le travail qui met en danger le développement physique, mental ou bien-être moral de l'enfant, soit par sa nature ou par les conditions dans lesquelles il est effectué, est dénommé «travail dangereux». A Madagascar, les métiers font par les enfants sont parfois dangereux et intolérables.

Certes, les pires formes des travaux enfants sont les suivants :

- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles. Alors que le travail des enfants prend de nombreuses formes différentes, la priorité est donnée à l'élimination immédiate des pires formes de travail des enfants, telles que définies par l'article 3 de la convention n° 182 de l'OIT ;
- L'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes;
- Les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.
- Toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou

¹⁴In « Plan National d'Action de lutte contre le travail des enfants à Madagascar », Ministère de la Fonction Publique et des Lois Sociales, BIT, 2004

obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés.

Le travail est, dans ce cas, vital dans la vie des hommes, puisque c'est par le biais du travail que chaque personne finit par se subvenir. C'est pourquoi, le travail est requis pour l'existence de tout individu, mais demandant à être relatif aux lois prescrites.

III : Cadre théorique de la recherche

III-1. Les apports de la sociologie durkheimienne :

Dans son ouvrage *De la division du travail social* (1863)¹⁵, Durkheim définit une véritable typologie de la vie en société, construite à partir de deux types possibles, la solidarité mécanique, qui se caractérise par le fait que les individus s'imitent les uns les autres en se conformant à une société qui les transcende, et la solidarité organique, qui se définit par la fusion des individus et de la société dans le cadre d'une véritable division du travail.

Les rythmes de la vie sont imposés par l'accélération du monde de production et les conditions d'existence générées. Ainsi, pour assurer la survie, il faut intégrer le système et ce par le biais du travail. Désormais, la conscience collective va céder sa place à la conscience individuelle et c'est l'idéal moral qui en sera essentiellement affecté.

Aussi, dans son ouvrage *Les Règles de la méthode sociologique* (1895)¹⁶, Durkheim traite la spécificité de la sociologie : celle-ci consiste en l'observation des faits sociaux et des faits physiques, dans la distinction du normal et du pathologique, dans l'irréductibilité des faits sociaux à d'autres faits, notamment psychologiques et biologiques. Certes, un fait social est un objet de la sociologie selon lui. Parce qu'au-delà de cette étude, on peut décrire tous les phénomènes, tous les comportements, toutes les présentations idéologiques, religieuses, esthétiques d'une recherche donnée. Tout comme le phénomène du travail des enfants, qui est un fait social dont les causes se trouvent dans d'autres faits sociaux (la pauvreté, l'emprise de la culture traditionnelle, etc.). C'est l'explication du social par le social de Durkheim.

¹⁵In Durkheim(E) « de la division du travail social », Paris, PUF, 1863.

¹⁶In Durkheim(E) « qu'est-ce qu'un fait social ? » in les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF, 1895

Selon Durkheim, le fait social dans une société est donc un phénomène suffisamment fréquent pour être dit régulier et suffisamment étendu pour être collectif, qui est au-dessus des consciences individuelles et qui les contraint.

III-2. Travail des enfants et reproduction sociale

Ici il est question d'un héritage du statut social des parents. Le capital économique, le capital culturel des enfants diffèrent selon les origines sociales. Par conséquent, les enfants d'un milieu social aisé auront plus de chance de réussir car ils disposent des moyens nécessaires pour assurer leur scolarisation et ils peuvent facilement entrer dans le monde du travail. Les enfants issus des milieux défavorisés par contre, n'en disposant pas d'autant d'atout par rapport à ceux-là, vont avoir du mal à terminer leurs études et même d'y accéder, et ne parviennent pas à une mobilité ascendante. Même étant scolarisés, les enfants issus de la couche non aisée ont peu de chance de réussir par rapport à ceux aisés. En effet, Bourdieu à travers sa théorie nous révèle le rôle discriminatoire de l'école, comme quoi, elle serait un instrument obéissant aux valeurs et fins de la classe dominante. Le statut social est cependant condamné à se reproduire et à se perpétuer d'une génération à l'autre. Si les parents sont issus d'un statut social de la classe ouvrière, l'enfant va hériter ce même statut.

III-3. Le travail des enfants et la sociologie de l'action sociale :

L'action sociale peut être définie comme une manière de penser, de sentir et d'agir dont l'orientation est structurée suivant des modèles qui sont collectifs, c'est-à-dire qui sont partagés par les membres d'une collectivité quelconque de personnes (Rocher, *l'action sociale*, 1968)¹⁷.

A cet égard, notre conduite s'inspire des normes qui nous servent de guides ou de modèles. Puisque, une interaction n'obéit pas au hasard : elle répond à une structure et des normes collectives ; c'est par sa référence à une structure de règles ou de normes collectives que toute conduite humaine est significative et cohérente.

¹⁷In Guy Rocher, « l'action sociale », édition HMH, Ltée, Tom I, 1968

D'après Guy Rocher¹⁸, la structuration des règles peut résulter :

- **Les modèles culturels** :

Ce qui fait partie des cultures qui sont propres à une société donnée, où les anthropologues anglophones les désignent par le terme de « Patterns of culture » qui veut dire le model culturel. Dans la société malgache ces modèles culturels sont sous l'emprise de ce qu'on appelle¹⁹ le « tsiny » : c'est une sorte de tort que la société jette à une personne ; le « tody » : affirme le dicton de « ce qui sème le vent récolte la tempête », l' « anjara » : c'est la destinée ; et le « lahatra » : c'est le fatum.

- **Les sanctions** :

Les sanctions peuvent êtres positives par le biais d'une récompense, négatives par le biais d'une peine. Mais cette sanction peut résulter de différente forme, à savoir :

Sanction physique : emprisonnement, tortures, peine de mort, etc. les gifles ou la fessé que les parents font souvent à leurs enfants, le retenu, le coup de pied, etc. sont classés dans les sanctions physiques.

Sanction économique : celui-ci se fait par les amendes, boycottage d'un industriel ou d'un commerçant désagréable, retrait d'abonnement à une publication, etc.

Sanction surnaturelle : c'est le rapport entre la croyance, la religion et la vie des hommes. Les relations entre Dieu et les êtres vivants, aussi les liens entre les ancêtres (appelé « Razana » chez les malgaches) et les hommes.

Sanction proprement sociale : ici nous parlons davantage le phénomène de l'exclusion du groupe, où les personnes déviant sont expulser et rejeter par la société, par exemple le fléau du travail des enfants, ces enfants sont dans une société des déviant car ils ne suivent pas les normes

¹⁸In Guy Rocher, « l'action sociale », édition HMH, Ltée, Tom I, 1968

¹⁹« tsigny, tody, anjara, lahatra » ce sont des régulateurs sociaux malgaches, qui ont pour fonction d'harmonisation et le respect de soi et d'autrui.

Aussi, « dinam-pokonolona »²⁰ est une sorte de convention collective passée entre les membres d'une même communauté familiale ou villageoise qui s'impose à tous les membres de la communauté et dont l'inobservation peut être sanctionnée par des réparations pécuniaires ou même par les tribunaux de simple police apparaît à bien des égards dérogatoire au droit commun, voire aux principes généraux.

Alors la socialisation, peut être définie comme un processus qui permet à chaque individu d'apprendre et d'intégrer les valeurs et les normes, les manières de penser et d'agir en vigueur dans les groupes sociaux dont il fait partie, que ce soit à l'école, en famille, au travail, etc.

A cet effet, la socialisation c'est le fait de s'intégrer à l'environnement social, de former un groupe social, etc. donc, c'est une intégration à la collectivité.

Par conséquent, la famille, l'école, les groupes d'amies, les ONG, etc. sont instruments de socialisation. Au cours de ce processus, l'individu acquiert des connaissances, s'intériorise en s'intégrant dans la personnalité. L'intériorisation de ces connaissances devrait s'effectuer au cours de l'enfance, pour permettre à tout individu de s'intégrer dans la communauté.

- **L'enfant et de la famille :**

Selon E. Durkheim²¹ « la famille est une institution sociale, à la fois juridique, et morale ». Elle assure la socialisation des enfants afin de les intégrer dans la société.

La famille demeure l'instance principale de socialisation des enfants et son action est considérée comme indispensable pour la structuration ultérieure de la personnalité et pour l'avenir des enfants. Certes, ce sera dans le cadre de la famille que l'enfant va matérialiser les normes et les valeurs de la société d'appartenance. De ce fait, la famille est un cadre où l'enfant apprend son métier et ce qu'il devrait être à partir de l'expérience vécue. Elle assure la totalité de l'action éducative dans les premières années de la vie de l'enfant, ainsi la responsabilité principale de l'éducation de l'enfant revient à celle-ci.

²⁰ « Dinam-pokonolona » est un contrat social traditionnel et uniquement malgache. Il est destiné à gérer les éventuelles sources de conflit social

²¹ In « La division familiale du travail : la vie en double », Marie (A.) et Maurisson (B.), PUF, Paris, 1990

Par ailleurs, la famille est une communauté de vie, qui assure pour ses membres des satisfactions effectives et la prise en charge matériel de leurs besoins. La famille est donc, à cet effet, le cadre de formation de la personnalité de l'enfant dans la société, parce que, c'est l'endroit où l'enfant peut s'épanouir.

- **L'enfant et l'école :**

L'école après la famille demeure un instrument primordial pour la socialisation des enfants voir les jeunes. Puisque l'école est un lieu de transmission de culture et de valeurs partagées ainsi que de moralité sociale, elle est un outil d'intégration sociale.

L'éducation est une action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales ; elle aboutit généralement à la connaissance et à la pratique des usages de la société. Elle vise à favoriser le déploiement de la personnalité de chacun, c'est pourquoi, elle permet à l'enfant de se familiariser facilement à son environnement. En effet, l'inculcation de l'éducation se fait à l'école, là où l'on apprend les règles qui régissent les comportements. Elle apporte à l'enfant une éducation complémentaire à celle de la famille.

L'école est donc indispensable pour le développement d'un enfant, que ce soit intellectuel, physique ou moral.

Chapitre III : CADRAGE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre a pour but d'exposer la démarche méthodologique qui a été retenue pour la réalisation de ce travail. A cet effet, dans cette approche nous allons quantifier les données que nous avons recueillies sur terrain durant notre travail de recherche.

III-1. La phase exploratoire

Afin d'élaborer ce travail de recherche, nous avons exploité quelques techniques et méthodes de recueil et de traitement des informations, qui nous sont utiles pour analyser la réalité. A cet égard, pour mieux discerner ce phénomène, nous avons tout d'abord, procédé à une pré-enquête ; où nous avons opéré à consulter plusieurs ouvrages et documents pour notre assistance. Et après, nous sommes directement rendu sur terrain de manière à observer les enfants au travail.

III-1-1. La documentation

C'est en fait la première étape à toute démarche de recherche. Ainsi, pour rédiger ce rapport de recherche qui est à la fois descriptif et analytique, d'importants documents écrits, composés par des ouvrages généraux, des ouvrages spécifiques et des documents officiels, nous ont servis d'appui. On peut aussi retenir entre autres quelques travaux traitant l'urbanisation, l'éducation de base, la santé, l'emploi et aussi l'habitat dans la ville d'Antananarivo. On y retrouve un certain nombre d'indicateurs socio-économiques qui nous ont servi d'appui lors de la phase exploratoire.

III-1-2. L'observation participante

Ici nous avons observé et en même temps participer sans avoir un contact direct avec la population, c'est-à-dire observer leurs vécu quotidiens sans poser la moindre question. Nous avons observé les enfants qui travaillent, les gens qui sont occupés dans leurs tâches quotidiennes : des lavandières lavant des linges auprès d'un lavoir, des hommes et enfants qui s'acharnent à porter des seaux et des bidons d'eaux pour les chercheurs d'eaux, des enfants qui mendient et ramassent des ordures, etc. Tout cela a pour objet de mieux connaître les caractéristiques de la population que nous avons envisagé d'étudier. Pour ce faire, nous avons fait des aller et retours dans le quartier comme étant un visiteur cherchant quelque chose.

III-1-3. Entretien exploratoire

Cette technique nous a permis d'avoir des renseignements précis sur les conditions socio-économiques actuelles de la population à travers les entretiens avec les autorités locales : Président du Fokontany d'Andohatpenaka I et III, puis 02 institutrices qui enseignent dans une école (préscolaire) à vocation sociale : enseigne les enfants des familles démunis du quartiers qui n'ont pas assez de moyen pour inscrire leurs enfants dans les écoles payantes , pour mieux comprendre le fonctionnement et l'organisation dans ce quartier ; nous voulons les soutirer des informations concernant le quotidien dans ce quartier, la caractéristique du niveau de vie familiale des habitants du quartiers , leur demander si les enfants dans ce quartier sont économiquement actifs . En vue d'examiner, à étudier ou à découvrir, c'est-à-dire, explorer le terrain avant d'intervenir. Donc, pour avoir la faculté de formuler un questionnaire digne de son nom afin de pouvoir évaluer qualitativement et quantitativement les conditions de vie de la population que nous allons étudier.

III-2. Elaboration de la problématique de recherche

Toute démarched'un travail de recherche doit contenir des buts à atteindre. Ainsi, dans cette phase, nous essayons d'analyser les faits que nous avons observés et les données que nous avons recueillis pendant la phase exploratoire de façons à pouvoir circonscrire l'objet de notre étude, qui demeure la clé de tout ensemble des démarches de recherche.

A cet effet, l'analyse de ces faits et données nous ont permis de cerner l'objet de ce travail de recherche, d'élaborer ensuite la problématique constituant le noyau de ce document, nous ontaussi donnéla faculté de formuler notre hypothèse.

III-3. Vérification empirique

Cette étude empirique est fondée sur l'observation et l'expérience personnelle des choses et des faits que nous avons recueillis sur terrain.

III-3-1. Echantillonnage

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes servies de la phase exploratoire, non seulement pour repérer les données disponibles, mais aussi, pour pouvoir connaître comment choisir l'échantillon adéquat pour soutenir ce travail. Ainsi pendant la phase préliminaire, nous avons constaté :

- Un nombre plus élevé des gens ayant un niveau de vie bas ;
- Des infrastructures sociales de base insuffisantes et inadéquates ;
- Des activités économiques dépréciatives par rapport à l'emploi urbain ;
- Des caractéristiques physiques désagréables au niveau des quartiers ;
- Des taudis et des logements dont la toiture est en tôle, leur parquet en terre battue et qui sont construits avec des véritables matériaux de construction récupérable.

La méthode itinéraire nous semble appropriée sur notre travail. A cet effet, nous avons choisis un échantillon de 20 ménages sur les 4.525 résidents dans le fokontany d'Andohatapenaka III ; dont : 26 enfants, 10 parents et 02 président du fokontany d'Andohatapenaka I et III. Ce procédé consiste de prendre au hasard 04 Lots de maison qui sises à l'est, à l'ouest, au sud et au nord du fokontany d'Andohatapenaka III, puis 04 ménages qui se trouve aux alentours du bureau du fokontany. Qui nous mène à une somme de 20 ménages. Dans l'ail Est et Nord nous avons pris les maisons qui se trouvaient à gauche de la route et pour le Sud et l'Ouest nous avons pris celle de la droite.

III-3-2. Technique de questionnaire

Après avoir fixé l'objectif de l'enquête, l'élaboration d'un questionnaire est l'étape capitale pour recueillir tous les renseignements nécessaire auprès des enquêtés : sur ce qu'ils savent, sur ce qu'ils ont faits ou ont compté faire, ce qu'ils pensent, etc. dans le cadre de ce travail de recherche.

Pour ce faire, nous avons opté une série de questions allant du général au particulier. Chaque question élimine successivement les éléments du problème. Parce que, plus les questions sont longues, plus les réponses vont être inutilisables, l'enquêté n'écouterait plus ou ne comprendrait plus très bien. C'est pourquoi nous avons procuré des questions simples, claires et faciles à comprendre pour éviter la confusion.

- Entretien direct : pour vérifier facilement la véracité des dires de la personne interrogée et pour obtenir de nombreux renseignements.
- Les questions ouvertes et fermées : la question fermée nous est utile pour obtenir des réponses simples, tendant à classer l'enquêté dans une catégorie ou critère précis (ex : la situation conjugale des parents : marié, divorcé, union libre, veuf, etc.) ; et que dans le cas où nous cherchons à savoir davantage, à obtenir de l'enquêté des renseignements plus particuliers nous avons fait appel à la question ouverte, car celle-ci laisse l'enquêté de s'exprimer librement (Comment apercevez-vous le travail des enfants ?).

Bref, le fokontany d'Andohatapenaka est l'un des fokontany d'Antananarivo Renivohitradeux défavorisé. Ainsi, ayant fait un survol sur un aperçu global sur le travail des enfants, des méthodes et techniques ont été exploitées pour décortiquer la nature de ce travail de recherche.

La pauvreté est dite comme l'un des facteurs explicatifs du travail des enfants. Les conditions de vie des pauvres, à cet effet, peuvent être analysées à partir de la pauvreté des conditions de vie, appelée aussi pauvreté d'existence.

Cette dernière, certes, résulte parfois de différente forme et se manifeste fréquemment par l'impossibilité d'une satisfaction aux fonctionnements essentiels concernant l'éducation (faible scolarisation), la santé (difficulté d'accès aux soins primaires), la sécurité, l'accès à l'eau potable, l'alimentation (sécurité alimentaire et déséquilibres nutritionnels), ou encore l'accès à un logement décent.

A cet égard, dans cette deuxième partie, nous allons étudier et expliquer d'une manière sociologique les problèmes socio-économiques liés à la vie des habitants des quartiers défavorisés qui animent le phénomène du travail des enfants, tout en vérifiant nos hypothèses à partir de l'environnement de notre recherche.

Dans ce sens, nous essayons de discuter l'état des lieux et exploitation causale du travail des enfants à travers le fokontany d'Andohatapenaka III, puis les impacts polymorphes de ce phénomène et pour finir nous allons parler des évaluations et synthèses sur la lutte contre le travail des enfants dans ce fokontany même.

Deuxième partie :

***TRAVAIL DES ENFANTS : DETERMINISME
SOCIAL ET ANALYSE MOTIVATIONNELLE***

Chapitre IV: TRAVAIL DES ENFANTS : ETATS DES LIEUX ET EXPLICATION CAUSALE

Dans ce chapitre, nous essayons de mettre en exergue les éléments et les informations que nous avons recueillis auprès des enquêtés durant nos travaux de recherche. C'est-à-dire, ce chapitre nous relève les réalités de notre terrain.

IV-1. Situation socio-économique des enfants travailleurs :

Il s'agit ici de déterminer les variables relatives au niveau de vie des ménages, des parents et des enfants travailleurs enquêtés. Notre tâche est de constater la structure familiale, la connaissance sur ce que sont les droits de l'enfant, les sources de revenu et les activités des enfants travailleurs, la taille de ménage, ainsi que la situation des parents.

Tableau n°1 : Classement par groupe d'âge des enfants travailleurs enquêtés

Sexe /Tranche âge	Féminin	Masculin	Totaux
5ans- 7ans	2	1	3
8ans- 11ans	3	4	7
12ans- 15ans	9	7	16
Totaux	14	12	26

Source : Enquête personnelle, 2012

A travers ce tableau, nous avons pu remarquer que dès leur jeune âge c'est-à-dire à 5ans, les enfants entament déjà le monde du travail. Et que, ces données confirment, que les filles commencent à travailler plus tôt que les garçons. Aussi, les filles emportent le plus grand nombre des enfants dans le monde du travail. Pour mieux illustrer notre explication, nous allons considérer le récit d' une jeune fille de 15ans concernant sa vie. Elle a affirmé : « Maintenant j'ai 15ans, je ne fréquente plus l'école. J'étais en classe de 5^{ème} quand j'avais abandonné l'école et j'avais 13ans. Je suis l'ainée de la famille et j'ai 2 frères qui fréquentent toujours l'école. J'avais envisagé de devenir une institutrice quand j'étais à l'école, mais je suis triste parce que je vois mon rêve tomber à l'eau. Je n'avais pas le choix car je devais aider ma mère pour la survie de notre famille et aussi d'assurer la scolarisation de mes petits frères, qui d'après mes parents seront le devenir de la famille. Puisque les hommes sont faits pour être le pilier de la vie d'une famille et que les filles n'ont existé que pour être sous les

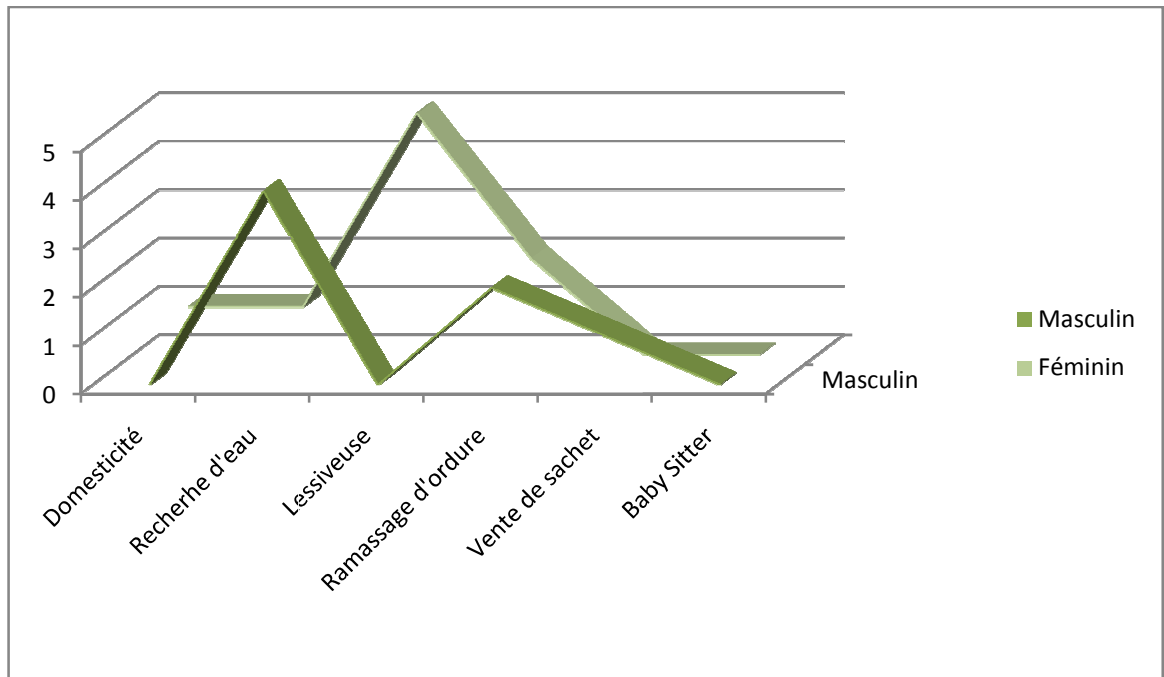
ails des hommes. Mais si seulement ça dépendait de moi, j'aimerais bien continuer mes études pour pouvoir enfin réaliser mes rêves et être autonome. »

Ce témoignage résulte de la négligence des filles au sein d'une famille, et c'est aussi la bonne explication de l'entrée précoce des jeunes au travail. Ceci certifie le non-respect des plus importants des droits énumérés dans la convention, qui est la non-discrimination en vertu du principe d'universalité et d'inaliénabilité, les droits énoncés dans la Convention doivent être accordés à tous les enfants du monde, quels que soient leur sexe, leur race, leur couleur ou leur religion.

Tableau n°2 : Typologie du travail effectué par les enfants

Type de travail que les enfants effectuent fréquemment.	Sexe	
	Masculin	Féminin
Employé de maison (domestique)	00	01
Chercheur d'eau	04	01
Ramassage et récupération d'ordure	02	02
Docker	02	00
Vendeur (se)	01	02
Lessiveuse	00	05
Baby Sitter	00	00
Vente de sachet	02	03
Autres	01	00
Total	12	14

Source : Enquête personnelle, 2012

Graphique n°3 : Proportion des travaux les plus entretenus par les enfants du fokontany

Source : Enquête personnelle 2012

Le tableau et le graphique ci-dessus nous montrent que les filles dans toutes les catégories d'âges et de besognes, travaillent plus que les garçons. Lors de notre passage dans ce quartier, nous avons constaté qu'il existe plus de femmes que des hommes. Puisque, pour 6800 habitants (Monographie du Fokontany, 2009), 54.60% sont des femmes contre 36.95% des hommes. Ce quartier est aussi composé par une population jeune, vu que 40.42% est le pourcentage du groupe des enfants d'âge de 6 à 14 ans ; dont 21.98% filles et 18.44% garçons.

Le travail le plus exercé par les enfants auprès desquels nous avons mené notre enquête, est la lessive pour les jeunes filles et la recherche d'eau du côté des garçons. Nous leur avons demandé la raison de faire ce travail au lieu d'un autre ? Ils nous ont répondu que c'est ce que font leurs parents. Avant on les aidait pour qu'ils finissent leur travail et pour pouvoir apporter plus de gain. Et après, ils ont volé de leurs propres ailes. C'est de l'héritage du statut social des parents dont parle BOURDIEU.

IV-1-2 : Les facteurs favorisant le travail des enfants

IV-1-2-1 : Les difficultés économiques du ménage

Tableau n°3 : La situation familiale des enfants travailleurs

Sexe des enfants	Parents mariés	Parents non mariés
Masculin	02	11
Féminin	03	10
Totaux	05	21

Source : Enquête personnelle 2012

05 enfants sur 21 enfants enquêtés répondent qu'ils ont des parents mariés, soit 19,23%. Par faute du manque et de la perte d'emploi, leurs parents ont du mal à entreprendre leur obligation vis-à-vis de leurs enfants (obligation de les nourrir, les vêtir, les soigner, les éduquer, etc.). Alors ils sont contraints d'après eux d'aider leurs parents pour subvenir à leurs besoins. Néanmoins, d'autres disent que leurs parents les forcent à travailler, car ces parents leur disent que les gens ont pitié des enfants, alors ce sera à leur profit. Donc, ici l'enfant est considéré comme un objet ou un instrument de commerce, pour que ses parents arrivent à leur fin. Par contre, les 80,76% des enfants enquêtés ne vivent qu'avec un de leurs parents, voire même aucun.

Ceci nous montre que, malgré la cohabitation des enfants et des parents, qu'ils soient mariés ou non, cela n'empêche l'entrée des enfants dans le monde du travail.

Tableau n°4 : La taille du ménage

Taille de ménage	-de 4 enfants	5 à 7 enfants	8 à 10 enfants	+de 10 enfants	Total
Effectif	04	08	05	03	20

Source : Enquête personnelle 2012

Selon nos travaux de recherche, nous avons observé que la famille des quartiers défavorisés est composée en moyenne de 5 à 7 individus. Ainsi, cette situation nous permet de dire que la situation familiale est une des raisons qui incitent les enfants à chercher du travail, outre le besoin et le désir personnel que l'enfant a en lui. Un enfant nous dit qu'ils étaient nombreux sous le même toit, sa mère n'est qu'une lessiveuse et son père un docker. Sans la suite de l'histoire, nous savons tout de suite ce que cette petite a vécu. Fréquemment, ils n'avaient pas des choses à mettre sous les dents ; ses sœurs et frères meurent de faim. Du coup et depuis ce jour, elle a pris sa part de responsabilité vis-à-vis de la situation, car elle est l'aînée. « Je ne sais pas ce que vous en dite » dit-elle, « mais j'ai l'impression de faire le bon ». Mais il existe ceux qui ont été obligé de travailler pour l'appoint de la famille.

Tableau n°5 : Répartition des activités des parents des enfants travailleurs

Activités	Nombres des entreprenant du métier
Lessiveuse	02
Tireur de pousse	01
Docker	02
Recherche d'eau	02
Bricoleur	01
Vendeur (se)	02
Totales	10

Source : Enquête personnelle, 2012

L'activité des parents est aussi un facteur déterminant de l'entrée précoce des enfants dans le domaine du travail. Il n'est plus à noter que les travaux sus énumérés sont classés dans le secteur informel. Cependant, parmi 08 parents enquêtés, la lessive du côté des femmes et la recherche d'eau du côté des hommes sont les métiers les plus entretenus, qui sont bien entendu des travaux fatigants, et pas bien rémunérés. Alors qu'étant êtres humains, nous devons manger à notre faim pour garantir notre survie et que parfois pour eux il est difficile de trouver quelque chose à mettre sous les dents. Ainsi, les enfants sont astreints de travailler.

Tableau n°6 : Pourcentages des activités de la population d'Andohatapenaka I, II et III

Fokontany / Activités	Adohatapenaka I	Andohatapenaka II	Andohatapenaka III
Secteurs informel	83%	80%	82%

Source : Registre statistique des fokontany, 2009

La pauvreté des conditions de vie des habitants du fokontany d'Andohatapenaka est justifiée par ce tableau. Dans lequel nous constatons la prolifération des activités instables basées dans le secteur informel, soit 80%.

Pour vérifier ces données, nous avons mené notre enquête à travers le fokontany d'Andohatapenaka III, qui est d'ailleurs déjà évoqué en avant-goût dans le tableau n°6 ci-dessus. Ci-après les détails concernant ces travaux :

- Les chercheurs d'eau occupent une place remarquable dans ce fokontany, vu que 90% des logements ne sont pas équipés en eau. A cet effet, ces chercheurs d'eau travaillent en approvisionnant le quartier entier en eau potable venant des bornes fontaines (13 : pour le fokontany I, II et III). Parfois, ils s'organisent en équipe composant de deux personnes et utilisent des chariots tirés et poussés à main nu, dont chacun dispose son propre rôle : où l'un prend en charge de la distribution d'eau chez les clients et l'autre assure le déplacement du chariot. Et certains utilisent le port de seau car le chariot n'est pas à la portée de tous. Un seau d'eau livré vaut 50 Ariary.
- Les dockers et les tireurs de pousse-pousse occupent leurs temps dans les marchés d'alentours (Anosibe, 67ha, Isotry, etc.). Pour ces derniers, le paiement varie selon la distance à parcourir et le poids des choses à transporter. Pour un docker un voyage coût 500Ar et 7.000Ar pour les tireurs ;
- Les lavandières sont payées à 70Ar pour un vêtement moyenne et pouvant aller jusqu'à un prix de 3000Ar pour un linge maison (couverture, nappe de table, rideau, tapis, etc.). Des fois elles assurent jusqu'au repassage.

Tableau n°7 : Répartitions des revenus des habitants

Revenu mensuel par ménage	Type de travail	Classification de niveau de vie	Pourcentage
≤ 60.000 Ariary	Métiers à salaire journalier	Très faible	45%
De 60.000 à 120.000 Ar	Employés dans les entreprises franches et sociétés	Faible	25%
De 120.000 à 240.000 Ar	Fonctionnaires et cadres dans les entreprises franches	Moyen	17%
≥ 240.000 Ariary	Commerçants, épiciers	Elevé	13%

Source : Enquête personnelle, 2012

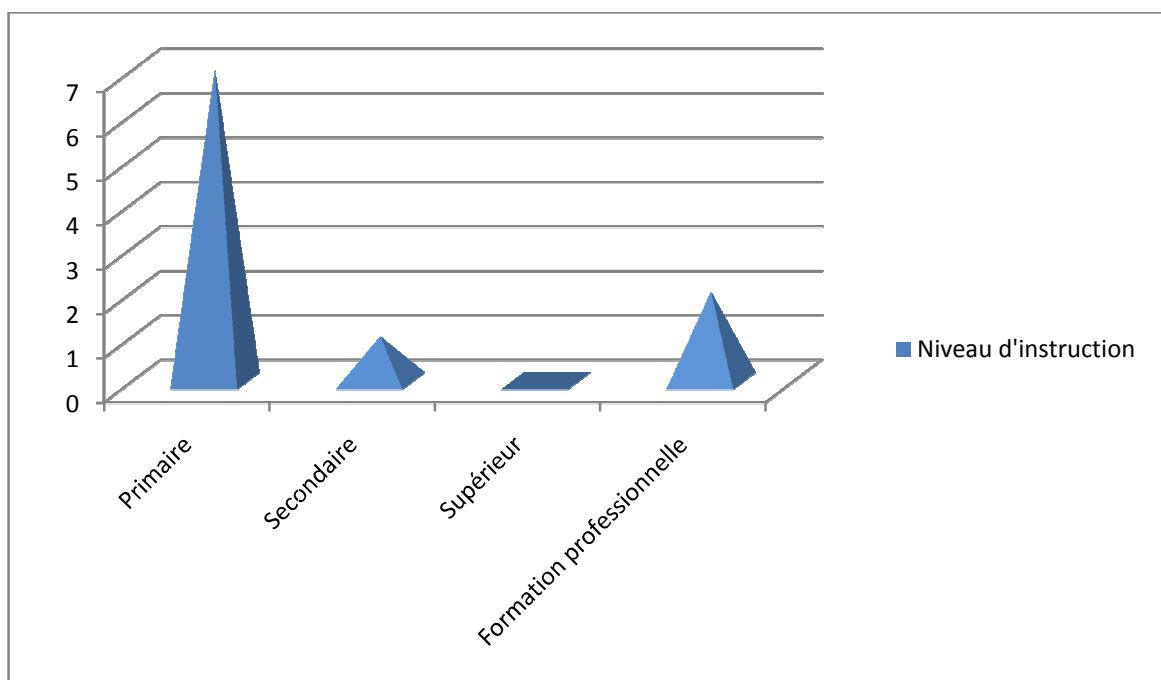
Le tableau ci-dessus nous présente les résultats d'enquête concernant les revenus mensuels des enquêtés. Sachant que le calcul du salaire des journaliers a été fait à partir de la moyenne gagnée en une journée multipliée par 30 jours (un mois). Nous avons constaté que les gains varient d'un ménage à l'autre et que le niveau de vie des habitants va de « très faible » à « élevé ». Dont, 45% de ces habitants renforcent le rang dans le niveau de vie très faible, 25% sont classifiés de faible. Cela montre que les salariés journaliers occupent les ménages à revenu très faibles, viennent ensuite les salariés à revenus faible et moyen.

Ainsi, nous présentons ci-après, qui selon notre connaissance le facteur explicatif des données que nous avons évoqué précédemment : le niveau d'instruction des parents.

Tableau n°8 : Le niveau d’instruction des parents

Nombre total des parents enquêtés	Niveau primaire	Niveau secondaire	Niveau supérieur	Formation professionnelle
10	07	01	00	02

Source : Enquête personnelle, 2012

Graphique n°4 : Proportion du niveau d’étude des parents des enfants travailleurs

Source : Enquête personnelle, 2012

Le graphique ci-dessus, nous aide à voir facilement jusqu’où est limitée la faculté de pouvoir terminer des études de ces parents. Nos enquêté nous a dit : « Nous voulons faire entrer nos enfants à l’école, mais nous n’avons pas assez de moyen pour les faire adhérer dans une école. De plus qu’est- ce qu’on gagne nous ? Car en allant à l’école nous n’avons personne pour nous aider à travailler, aussi, après l’école ils n’ont rien à mettre sous les dents. Alors que même nous pendant notre enfance on n’a pas pu fréquenter l’école mais vous voyez nous vivons. N’est-ce pas l’essentiel ? »

Ceci soutient le dicton : « Tel père, Tel fils », et ce qu'a dit BOURDIEU : « Si les parents ont un statut d'ouvrier, l'enfant va en hériter ».

IV-1-2-2. Méconnaissance des droits de l'enfant

Tableau n°9 : La connaissance en matière des droits de l'enfant :

Avoir de la notion	Pas de notion	Connaissance du contenu	Consentent à l'application	Ne consentent pas	Ceux qui consentent et ne consent en même temps à son application
38	0	04	09	05	20
100%	0%	10,52%	23,68%	13,15%	52,65%

Source : Enquête personnelle, 2012

Ce tableau nous montre que les 38 enquêtés (100%) ont déjà entendu parler des droits de l'enfant, ce qui veut dire que la plupart des habitants de ce fokontany ont des notions concernant les droits de l'enfant. A part les sensibilisations médiatiques, durant notre enquête nous avons entendu qu'il y a des ONG ou Associations qui animent le quartier sur les droits de l'enfant, SPDTS (Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social), en guise d'exemple.

Et c'est ce qui nous a poussés à poser des tas de questions, y compris celles que nous avons énumérées dans le tableau. Voici les résultats que nous avons collectés : personne n'a répondu non à la question : « as-tu déjà entendu parler des droits de l'enfant ? » ; cela explique que les droits de l'enfant n'est pas un phénomène méconnu à Madagascar. Mais, chacun apporte son opinion par rapport à cette notion. Seulement 10,52% des enquêtés savent le contenu en résumé de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989, (que Madagascar a ratifiée en 1991) ; les plus souvent énumérés sont les suivants : la non-discrimination, l'éducation, la protection contre toute forme de violence et d'exploitation de l'enfant quel que soit le sexe. Ensuite, le tableau nous expose que 23,68% consent à l'application du droit des enfants à Madagascar, parce que selon eux, cela aide beaucoup pour préserver et protéger les enfants qui sont privés de leurs droits. Un chef de famille explique qu'il existe des parents qui ont assez de moyens pour subvenir aux besoins de leurs familles mais néglige ces dernières au privilège d'intérêts personnels ; c'est le cas des pères ivrognes qui frappent leurs femmes et frappent leurs enfants. D'où la dislocation familiale et

donc chacun pour soi. Par contre, les 13,15% ne consentent pas, car ces enquêtés soutiennent que cela ne leur aide pas à élever leurs enfants, c'est contre la culture malgache affirment-ils. Ils certifient que ces droits ne font qu'empirer les choses et rendent les enfants « maditra » (littéralement « têtus ») ; vu que cette convention interdit toute forme de violence à l'égard des enfants, alors qu'un dicton malgache affirme : « Nyzanakatianatsytsinarantsan-kazo »²², qui est contrairement aux fond de la convention (interdit de frapper ou de mettre la main sur les enfants). Pour finir, 26,31% sont pour et contre l'application de cette convention. Mais, d'une part, ils soutiennent l'application de ces lois, parce que d'après eux cela va pouvoir servir de leçon aux parents égoïstes et pour assurer l'avenir des enfants, et en autre part, cela rend les enfants têtus et les conduit vers le chemin des délinquants.

En somme, les gens ne sont pas en mesure de soutenir, d'adhérer et d'accepter les droits de l'enfant à Madagascar, vu que cette convention est inaliénable pour tous les signataires. Mais, nous croyons que ce n'est pas compatible au « Fombaamam-panao malagasy » (littéralement « aux mœurs »).

IV-1-2-3. Les éléments de régulation et de déterminisme culturel

La théorie de la régulation sociale a pour objet l'activité de création, de mise en œuvre, de maintien et de disparition des règles sociales. Ce qui en fait le caractère social est justement leur caractère plus ou moins contraignant.

IV-1-2-3-1. Contrôle sociale et sanction juridique

Pour harmoniser la vie en société on fait appel à des règles sous différentes formes, variant d'une société à une autre. Ce sont les règles qu'on nomme parfois sous le nom de coutume, de droit, etc. Et l'inobservation de ces règles entraînent une sanction que ce soit juridique ou sociale. Donc, ces règles sont faites pour régir la vie en société.

Il est à signaler que ces règles peuvent être distinguées vis-à-vis de son élaboration, il y existe ceux qui sont élaborée avec une vision de contrôle, de façon conjointe et de façon autonome. C'est-à-dire, pour un groupe donné si les règles lui sont extérieures : c'est une régulation de contrôle, comme le cas des droits de l'homme et de l'enfant à Madagascar. Ces lois ne sont pas élaborées par les malgaches mais régissent leurs sociétés par le biais de la

²² « Nyzanakatianatsytsinarantsan-kazo », c'est un dicton malgache très courant qui autorisent les parents de punir leurs enfants dans le cas où ils font des bêtises.

mondialisation ; si un groupe ou certains représentants participe(nt) avec un autre groupe pour élaborer des règles qui leurs sont propres : on parle ici d'une régulation conjointe, par exemple la convention du RIO-20 du mois de juin 2012 concernant la protection de l'environnement que Madagascar a participé avec d'autre pays ; et pour finir, lorsqu'une société donnée élabore seule ses règles en réaction à l'activité de régulation autonome qui lui impose des règles de l'extérieur : c'est ce qu'on appelle la régulation autonome, tout comme les « Dinam-pokonolona »²³ que les sociétés malgaches utilisent couramment pour harmoniser leurs sociétés.

VI-1-2-3-2. **L'emprise de la culture traditionnelle**

Une culture traditionnelle est considérée comme une règle de contrôle surnaturelle qui réglemente la vie pour ceux qui y sont assujettis.

D'une part, Le principe de « fihavanana »²⁴ est encore en abondance dans ce quartier, qui pour les malgaches une type de savoir-faire et de connaissance qui leurs sont son propre. Aussi, « le tsiny, le tody, l'anjara et le lahatra » sont tous des régulateurs de la société malgache, qui en quelque sorte de règle de conduite pour éviter la honte et le tort que la société ; et aussi pour éviter les colères des ancêtres et de Dieu.

D'autre part, les parents aiment leurs enfants, malgré leur pauvreté. Par le biais de la culture malgache, les femmes se plient toujours devant les hommes, ce qui veut dire que pour les malgaches les hommes sont toujours éminents par rapport aux femmes. De même, les garçons sont plus appréciés que les filles. Dans la société « BARA »²⁵ par exemple, ces susdites ne reçoivent aucune éducation scolaire. Seules les mères leur apprennent le savoir vivre et le savoir-faire de la vie, qui demeure l'unique formation qu'elles possèdent. Les garçons par contre jouissent de plein droit d'acquérir des connaissances à l'école, vu qu'ils deviendront un jour un chef de famille. Une éminente différence de droit se pratique pour

²³ « dinam-pokonolona », conçu comme un mode d'organisation de la vie en société : ensemble des règles applicables et règlementant les actes, le mode de vie, les comportements des hommes au sein d'une société malgache.

²⁴ « Fihavanana » est une forme de lien social valorisé dans la culture de Madagascar. S'apparentant à l'entraide et à la solidarité, cette valeur constitue un principe de base de la vie collective à Madagascar

²⁵ « BARA » Peut être d'origine Bantoue, population de l'Afrique sud-équatorial, le peuple Bara vit dans les plateaux inférieurs du Centre-Sud de l'Ile. Selon leur tradition les jeunes hommes doivent avant leur mariage accomplir un vol de zébus pour affirmer leur bravoure, leur virilité et leur mérite.

valoriser l'homme. De plus, les femmes et les enfants ont un statut inférieur que les hommes et que cette position les expose à l'injustice. C'est le phénomène explicatif du nombre élevé des filles dans le monde du travail par rapport aux garçons. Elles doivent à leur famille une entière obéissance et d'être responsables et au premier plan sur les problèmes de la maison. Une plainte ou une objection n'est sans aucun doute tolérable ; donc, elles sont privées du droit à l'expression.

Tableau n°10 : Approche genre sur les enfants travailleurs

Sexe	Instruit	Non instruit
Masculin	05	02
Féminin	03	06
Total	08	08

Source : Enquête personnelle, 2012

Comme nous l'avons dit précédemment, les filles sont plus touchées par la non scolarisation, vu qu'en vertu des configurations culturelles malgaches elles n'ont été conçues que pour satisfaire les besoins des hommes. A cet effet, ces informations nous montrent que sur 08 enfants, seul 03 d'entre eux sont des filles instruites ; et qui seront dorénavant, exploités par leurs parents et leurs employés. On trouve souvent les filles dans les travaux domestiques, lessive, baby Sitting, etc.

Plus de la moitié des garçons travailleurs ont déjà étudié (primaire, secondaire), et ils font partie des enfants actifs fréquentant l'école. Par faute de revenu non stable de la famille, ils aident leurs parents afin d'assurer la survie familiale et aussi pour payer leur frais d'étude.

Cela prouve que dans la société malgache, les garçons ont plus de chance que les filles pour réussir.

IV-2. Travail des enfants et stratégies de survie

IV-2-1. Analyse motivationnelle des parents

Souvent le revenu des parents varie selon le type de travail qu'ils entreprennent, alors que le précédent tableau (n°8) nous montre que leur travail n'est que du travail qualifié

d'informel et qui n'apporte que peu d'argent au sein de leur ménage. Il se peut qu'aujourd'hui ils gagnent 5.000Ar et demain 3.000Ar, ce revenu est loin d'être suffisant pour assurer le besoin de la famille, le plus comble c'est qu'ils attendent aux pires de jours en jours parce qu'il se peut que demain ils ne gagneront rien. Parmi les 10 parents enquêtés seulement 02 pratiquent un emploi stable, ce qui veut dire que, 75% des parents enquêtés ont du mal à nourrir leurs familles et à moins d'inscrire leurs enfants à l'école ; car le revenu de ces gens que ce soit mensuel ou journalière ne vaut pas grand-chose.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, presque tous les parents que nous avons questionnés travaillent dans le secteur informel. Dès lors, 02 parents sur 08(75%) des enquêtés font comme tâche lavandière, docker, tireur de pousse, etc.

Pour renforcer les gains familiaux, les parents font appel à leurs enfants, les contraignent à travailler dans toute sorte de travail (mendie, se prostitue, travailler dans les carrières, dockers, etc.)

En guise de conclusion, le travail est devenu un impératif pour les enfants, qui résulte par fois de la précarité du ménage où -ils vivent, afin de répondre à leurs besoins.

IV-2-2. Analyse motivationnelle des enfants

- Facteurs extra-familiaux:

Ce facteur est le fruit de l'instabilité de l'économie et de la politique de l'état malgache. Les parents enquêtés affirment que toutes les activités que nous entreprenons sont vouées à l'échec. On est vraiment en pleine crise affirment-ils ; personne n'as de quoi pour s'offrir ce dont on a besoin. Sauf pour ceux qui s'enrichissent de jours en jours. « Nymisymihamisyihany, fa nymahantramahantraihany »²⁶, rapportent-ils. Les chefs d'état ne se soucient même pas de nous, s'ils veulent vraiment éradiquer ce phénomène, ils doivent nous offrir des emplois. Mais par contre, d'après notre analyse et ce qu'a montré le tableau sus visés (n°10), concernant le niveau d'éducation des parents, il est clair qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose. Car même pour être un agent de sécurité de nos jours, on doit obtenir un diplôme de baccalauréat au minimum. Alors qu'ils n'ont même pas atteint le stade supérieur. Quand même, nous croyons que la plupart de ces gens n'attendent que d'être servis et sans

²⁶ « Nymisymihamisyihany, fa nymahantramahantraihany » cela veut dire que les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent.

avoir effectué un minimum d'effort. C'est la paresse que nous avons évoquée dans la première partie de ce document.

- **Facteurs intra-familiaux**

Ce facteur est caractérisé par le problème familial, qui est souvent à l'origine de la dislocation de la famille. Par faute de la pauvreté, les membres de la famille prennent chacun sa route, à la recherche du travail pour nourrir la famille en question. Mais la plupart des parents profitent leurs enfants en les exploitants, ou même ils les laissent travailler à leur place. Et que souvent ils exigent du montant à leurs enfants travaillants. Ne pas avoir ce montant affirme les enfants enquêtés, c'est de signer un arrêt de mort. Alors que habituellement, ils dépensent l'argent qu'à leur désir et de les dépenser dans les bars. Ce n'est pas juste disent-ils, et il y a ceux qui quittent ou s'évadent de leur famille, de leur petite maison, pour la rue.

De même, le bas niveau d'instruction des parents est aussi l'un des facteurs qui poussent les enfants à travailler, car à cause cette situation ces derniers n'ont pas accès à un emploi décent.

IV-3 : Travail des enfants et reproduction sociale

Elle décrit une pratique sociale relative à la « Famille », consistant à maintenir une position sociale d'une génération à l'autre par la transmission d'un « Patrimoine », qu'il soit matériel ou immatériel.

Ce phénomène se traduit par le fait que par exemple un fils d'ouvrier a plus de chance de devenir ouvrier que de quitter sa classe sociale et de même qu'un ouvrier a plus de chance de devenir ouvrier que de quitter sa classe sociale et de même qu'un fils de cadre aura plutôt tendance à devenir à son tour que de changer de classe sociale. C'est tout de même le cas des enfants travailleurs, ils héritent aussi la classe sociale de leurs parents, car un de nos enquêtés affirme : « je me souviens très bien que quand on est petit on allait au champ avec nos parents du matin au soir même si on avait des cours, on était toujours en retard par rapport à nos collègues de classe. Après j'avais arrêté de fréquenter l'école car j'ai redoublé plusieurs fois. Cela veut dire que moi aussi j'avais travaillé au côté de mes parents quand j'étais petit et j'entreprenais aussi d'autre travail pour ajouter les gains de la famille. Et pourquoi donc mes enfants ne doivent-ils pas travailler du coup que parfois ils apportent plus d'argent que nous dans notre maison. » Cela montre à quel point la position sociale des parents constituent un

héritage pour les enfants. Comme Pierre Bourdieu l'avait prédit dans « la reproduction sociale » (1971)²⁷.

Chapitre V : LES IMPACTS POLYMORPHES DU TRAVAIL DES ENFANTS

Selon Marx, la pauvreté est un phénomène lié à la différenciation sociale de chaque individu. Il affirme que l'exploitation des pauvres par les riches résulte de l'écart existant entre eux, qui est fréquemment caractérisé par le manque d'instruction des pauvres.

Quand on travaille précocement, les risques peuvent résulter de multiple et de différente raison : soit sur le développement physique, soit sur le développement mental. C'est ce que nous allons aborder dans ce présent chapitre, les impacts polymorphes du travail des enfants.

V-1. Impacts sur l'enfant

Le travail chez l'enfant entraîne évidemment des conséquences néfastes à son sujet, mais ces conséquences peuvent être un gain (conséquence positive) ou même une perte (conséquence négative) à l'enfant.

Impacts négatifs :

- Diminution du taux de scolarisation

Dans les milieux défavorisés, l'accès à l'éducation est encore faible, d'ailleurs les enfants travailleurs n'ont pas la possibilité d'aller à l'école à cause du travail qu'ils effectuent.

Ceux qui sont à la fois scolarisés et travailleurs ont beaucoup de difficultés à suivre leurs études en raison de la fatigue et du manque de temps consacré aux devoirs et leçons.

Par conséquent, le taux de réussite est faible dont le tableau ci-après nous justifie.

²⁷BOURDIEU(P), « *La reproduction, élément pour une théorie du système d'enseignement* », coll. Le sens commun, Paris, Minuit, 1971.

Tableau n°11 : Les pourcentages de niveau d'étude

Niveau d'étude	Pourcentage
CP1 à CM2	74%
6 ^{ème} à 3 ^{ème}	22%
BEPC	3,6%
BACC et Plus	0,4%

Source : Registres des statistiques éducatives des Fokontany (2009)

Mais nous voulons juste noter parmi les 74% il y a ceux qui y mettent les pieds que pendant seulement un an, ceux qui ne sont présent qu'une semaine et quelque mois.

En effet, certains enfants scolarisés préfèrent quitter l'école parce qu'ils ont le goût de l'argent. Cet abandon scolaire précoce engendre plusieurs conséquences dans leur avenir car ils peuvent gêner leur insertion professionnelle ultérieure à cause de leur faible qualification, dès lors ils n'ont jamais la chance de s'élever dans la hiérarchie sociale.

- Responsabilité précoce

A cause de l'insuffisance du revenu familial, les enfants sont poussés, par une autorité parentale, à chercher du travail pour combler le vide. Une grande part de responsabilité est tenue par les enfants travailleurs dans leur famille, alors que c'est aux parents que doit incomber la responsabilité de la famille.

Certes, les enfants assurent la subsistance de la famille en achetant les nourritures, les vêtements, et tous ceux qui sont nécessaires dans le foyer. A cet effet, les familles pauvres vivent au dépend des efforts de leurs enfants.

Cependant, l'insertion précoce des enfants dans le milieu professionnel peut présenter également ses conséquences positives.

Impacts positifs

Malgré le travail dur et pénible effectué par les enfants, il existe aussi des côtés positifs que l'on peut constater.

- Assurer la survie familiale

Vu que les conditions familiales des enfants habitant en milieu rural ont fortement entravé leur situation familiale, les enfants sont alors encouragés à chercher du travail pour renforcer les ressources familiales.

Le travail effectué par l'enfant est alors indispensable dans le foyer car il lui permet de survivre face aux différentes difficultés de la vie quotidienne. Il maintient l'enfant en forme afin qu'il puisse lutter d'avantage car c'est par le biais du travail que l'enfant mange et aide ses parents.

C'est à partir du gain obtenu de l'enfant que les parents peuvent assurer la survie de la famille et subvenir à leurs besoins.

Les enfants participent alors à l'amélioration du revenu de leur ménage en améliorant les repas de la famille avec leur salaire.

- Initiative dans le domaine du travail

L'enfant qui commence à travailler très tôt peut être débrouillard, il exerce déjà un certain travail pour que sa famille puisse vivre. En effet, l'enfant qui travaille avec son père commence déjà à apprendre ce qu'il faut faire dès qu'il sera adulte.

Un individu qui débute sa carrière dès son enfance peut profiter d'un certain avantage dans le milieu professionnel. A condition que le travail n'entraîne pas des conséquences néfastes à son étude et que leurs acquis seront considérés comme leurs expériences professionnelles. En plus, ces enfants prennent conscience de la dureté de la vie, c'est pourquoi ils deviendront imaginatifs et débrouillards, souvent très habiles sachant bien s'organiser tant bien que mal.

Il est donc question ici de la préparation de la vie professionnelle pour les travaux qui ne demandent pas de véritable spécialisation.

Entre autres l'aide apportée par les enfants est considérée comme des stratégies d'apprentissage d'un savoir- faire technique pour eux- même, mais aussi d'apprentissage social, pour avoir une place dans le groupe, dans la communauté, dans la famille.

En effet, certains travail permettent aux enfants de payés leurs socialisations(ex : animateur, commerçant, etc.)

V-1-1. Impacts physique et insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire :

On parle d'insécurité alimentaire quand les apports alimentaires sont insuffisants, ou bien juste suffisants pour survivre mais trèsdéséquilibrés par rapport aux besoins du corps (il manque des nutriments essentiels à la santé).

Certes, une insécurité alimentaire est aussi l'un des problèmes courants dans le fokontany d'Andohatapenaka III, parce que faute d'un travail pas assez important et d'une ménage portant au moins 4 enfants (3 ménages) et appuyer par un niveau de vie très faible (45%) : entraînent bien entendu la malnutrition et la sous alimentation au sein de ces ménages.

De façon générale, la malnutrition altère la croissance, diminue les performances physiques et intellectuelles, et rend l'organisme plus sensible aux infections. Elle est particulièrement dévastatrice lorsqu'elle touche les très jeunes enfants, encore dans le ventre de leur mère ou de moins d'un an : elle provoque alors un retard de la croissance, un retard mental, et parfois certaines malformations (qui touchent notamment le développement des yeux, du système nerveux et du système immunitaire).

Impacts physiques :

Manifestement, certains travaux exercés par les enfants sont pénibles et difficiles à effectuer, par exemple travail domestique, la mendicité. L'exécution de ces travaux fait courir beaucoup de risques aux enfants. Les conséquences peuvent être fatales, sur le plan psychologique, physiologique et mental.

En majorité, les enfants sont exposés, de jour en jour, à des risques et d'insécurité totale, puisque, le fait de se trainer dans les rues et même d'y rester est dangereux et même ils

deviennent dangereux. Ensuite, l'action de se mendier dans les rues, les ports des marchandises lourdes (doker), le fait de ramasser les ordures par ci et par là, etc. sont tous des travaux dangereux pour les enfants : 8 enfants enquêtés sur 12 passent leurs journées de travailler dans les rues. En travaillant dans les rues, les enfants peuvent être tué par l'accident de la circulation, être poussiéreux qui engendrent des maladies respiratoires, ils peuvent aussi être atteints de la diarrhée par le biais des aliments sales qu'ils avalent, etc. Quant à ceux qui travaillent en domesticité, subissent des maltraitances, de l'abus sexuel, de l'agression et menace de la part des employés qui sont parfois brutaux et exigent : l'enfant domestique que nous avons enquêtés lors de notre enquêtes nous a dit que son employé est méchant, et parfois même il frappe l'enfant lorsque ce dernier n'arrive pas à suivre ses règles et ce qu'il a dit de faire.

Tous ces travaux que les enfants effectuent ne sont pas favorables à la santé de ces derniers ; qui auront bien entendu des conséquences que ce soit au sein de l'économie du pays et surtout sur les enfants victimes.

En effectuant ces gagne pains, les enfants n'ont plus le temps de s'occuper de leur avenir, ils vont être effectivement comme leurs parents qui n'ont aucune instruction et sans aucune expérience. Donc, sans aucun doute le phénomène de la pauvreté sera de génération en génération, qui engendra évidemment le cycle infernal de la pauvreté à Madagascar.

Les résultats et les propos de cette étude nous ont montré les principales activités exercées par les enfants et leurs conditions de vie.

La position familiale et le sujet économique conditionnent la vie et le savoir-faire des enfants ; y compris leur travail. En général, la quasi-totalité des enfants soumis au travail sont issus de la couche défavorisée, ils subissent dès lors des conditions déplorables durant l'exécution de leurs travaux.

L'enquête menée en 2007 lors de l'ENTE sous tutelle d'INSTAT nous livre des données chiffrés qui justifient ce qu'on a expliqué précédemment.

Tableau n°12 : Proportion d'enfants astreints à un travail dommageable dont la santé a été négativement affectée par le travail

Enfants dont la santé est / a été affectée par le travail			
	Total des enfants astreints à un travail dommageable, en milliers	Nombre en milliers	Pourcentage par rapport au total des enfants astreints à un travail dommageable
Les deux sexes			
Total	847	321	37,9
5-9 ans	220	81	36,8
10-14 ans	452	169	37,3
15-17 ans	175	72	41,0
Résidence			
Urbain	254	78	30,9
Rural	1 280	485	37,9
Secteur économique			
Agriculture, élevage, pêche	1 313	487	37,1
Mines et extractions			
Minières	21	15	70,3
Industrie manufacturière	41	16	39,0
Commerce et restauration	60	10*	17,6
Domestique	90	31	34,3
Autre	9	5*	55,8

Source : INSTAT/ENTE 2007 (*Non statistiquement significatif : nombre d'observations non pondérées inférieur à 30)

Ce tableau nous montre que près d'un enfant sur trois engagé dans un travail dommageable (37%) affirme que son travail lui a causé du mal, au moins une fois à sa santé. Les aînés semblent plus touchés.

V-1-2- Impacts psychologique

La psychologie se donne pour tâche de recueillir des données objectives et quantifiées sur le comportement et sur l'expérience afin d'en faire la synthèse dans des théories psychologiques. Ces théories aident à comprendre, à expliquer et dans certains cas à infléchir le comportement des individus.

En ce sens, l'absence d'encadrement familiale peut influencer la personnalité de l'enfant. Henri WALLON²⁸ dit : « Les influences affectives qui environnent l'enfant dès le berceau ne peut qu'avoir sur son évolution mentale une action déterminante » ; ainsi, privé de l'affection parental l'enfant peut devenir déviant. Les 26 enfants que nous avons affirmé d'être victime de la dislocation familiale. Un de ces enfants témoigne que son père est un ivrogne, qui batte souvent leur mère et que la mère abattue quitte leur maison pour aller ailleurs. Il est clair que dans cet environnement il n'y a pas d'harmonie favorable au développement d'un enfant.

Psychologiquement, le travail apporte des impacts chez un enfant, mais ces impacts peuvent lui être bénéfiques par le biais sa maturité précoce, et néfaste sur le fait qu'il prend prématurément une lourde responsabilité.

V-1-3. Impacts culturels :

Ici nous parlons davantage des informations concernant l'échec de la scolarisation des enfants travailleurs. Diverses raisons soutiennent la déscolarisation des enfants, mais nous allons énumérer ceux qui nous semblent constituer le pilier de ce phénomène.

L'échec de la scolarisation peut s'expliquer par:

- Les dépenses scolaires : les parents n'arrivent plus à assurer le financement des fournitures scolaires de leurs enfants, c'est pourquoi les enfants quittent l'école.

A cet effet, les dépenses liées à la scolarisation semblent être un facteur majeur influençant l'incapacité des parents à envoyer leurs enfants à l'école et qui les conduit à chercher du travail.

²⁸In PATTE(R), « de l'orientation à l'occident 2609 ans dans la psychologie », édition publibook 14, rue des volontaires 75015, Paris-France, 2009

- La faiblesse du système éducatif : il existe des contraintes en système éducatif si bien que la scolarisation des enfants devient un problème.

Parfois, cette faiblesse s'explique par l'insuffisance des matériels et équipements, par le manque de personnel enseignant et la non motivation des parents. Tout ceci cause le faible taux de réussite des enfants et qui provoque la difficulté à suivre le cursus.

Tous ces obstacles déterminent l'échec de la scolarisation des enfants et qui les conduisent à travailler. Ainsi, certains enfants scolarisés travaillent pour qu'ils puissent gagner un peu d'argent pour acheter leurs fournitures scolaires afin de continuer leurs études.

- Des raisons liées à l'enfant lui-même : pas d'intérêt porté à l'école, pas en âge de scolarisation, etc.
- Des raisons afférentes à sa famille : refus de la famille de l'envoyer à l'école, incapacité de payer les frais scolaires, pauvreté, besoin d'aide ou de main-d'œuvre dans l'entreprise familiale, etc.
- Des raisons physique, politiques, sociales et économiques indépendamment de la volonté de l'enfant ni de sa famille : maladie, handicap, législation, politique nationale, manque de référence incitative pour l'éducation, insécurité, manque d'offre éducative, pauvreté, etc.

L'enquête sur le travail des enfants apporte des informations sur la principale raison de leur non scolarisation. Chez les enfants non scolarisés engagés dans un travail dommageable, la raison la plus fréquente qui a été évoquée est l'incapacité de paiement des frais de scolarité et elle concerne un enfant sur trois. C'est souvent le cas des plus âgés (garçons et filles de 10 à 17 ans). 19% évoquent le manque d'intérêt porté à l'école ou leurs mauvaises performances qui les découragent à fréquenter l'école. Notons que si certains enfants (12%) ne sont plus ou jamais à l'école à cause du refus de leur famille ou pour aider dans les tâches ménagères d'autres ne vont pas par l'éloignement ou l'insécurité à l'école (10%).(ENTE, 2007)

Tableau n°13 : Situation de l'activité des enfants du quartier:

Proportion	5- 7ans	8- 11ans	12-15ans	Totaux	
D'enfants actifs qui ne fréquentent pas l'école	02	06	10	18	
D'enfants actifs qui vont à l'école	02	04	02	08	
Totaux	04	10	12	26	

Source : Enquête personnelle 2012

Ces éléments nous montrent la précarité de la situation des enfants dans les bas quartiers. Déjà à 5ans les enfants se mettent à travailler (mendient, ramassent et récupèrent des ordures), il n'est pas étonnant qu'il y a ceux qui sont victime de l'abandon scolaire. Sur 26 enfants enquêtés 20 sont actifs, dont certains ont dû abandonné l'école et d'autre qui n'ont jamais mis les pieds. En général, les enfants travailleurs sont majoritairement de niveau primaire. Nous voyons bien que ces enfants sont tout de même en âge de fréquenter l'école, alors que 3.07% seulement mettent les pieds dans une école publique (qui se trouve dans le fokontanyAndohatapenaka I, car celle du III n'en bénéficie pas) ; et que 6.92% n'ont mis jamais le pied dans une école.

V-2. Impacts sur le ménage

Selon E. Durkheim²⁹ « la famille est une institution sociale, à la fois juridique, et morale ». Elle assure la socialisation des enfants afin de les intégrer dans la société.

Dans le cadre d'une famille pauvre la socialisation n'y trouve pas sa place, parce que les parents tous comme les enfants passent leurs temps à travailler et se soucient tous aux besoins familiales. A cet égard, les relations qui tissent entre parent et enfant sont peu probable, ils ne se discutent plus entre famille à part le calcul des gains de la journée après tous le monde prend son coin pour le repos. Un de nos enquêté affirme que dans leur famille

²⁹In « La division familiale du travail : la vie en double », Marie (A.) et Maurisson (B.), PUF, Paris, 1990

personne ne se soucie pas du sort des autres, c'est chacun pour soi. « Mon père m'adresse la parole » dit-il « que lors qu'il va me demander combien d'argent j'ai gagné aujourd'hui. Et il faut surtout que le gain s'élève de jours en jours, dans le cas contraire il me frappe et me mettre à la porte sans mangé avec eux, car selon lui je n'ai fait que de m'amuser pendant la journée.» Il est clair que cette famille est disloquée, parce que, l'enfant n'y trouve pas de l'épanouissement favorable à sa croissance. C'est pourquoi, ces enfants vont devenir à leurs tours des adultes inadaptés sans conséquences, parce que leurs parents ne les ont pas appris la manière de vivre et de savoir faire à part la recherche de quoi mangé.

V-3. Impacts sur la société :

Karl MARX³⁰ expose que : « Pour survivre la famille, toute catégorie de personne doivent fournir non seulement du travail, mais encore du surtravail pour le capital ». Ainsi il soutient que, le fait d'obliger les enfants à travailler est une solution aux ouvriers de garantir la vie familiale. Mais cette solution n'est pas aussi parfaite qu'elle en a l'air, car depuis la seconde moitié du XX^e siècle, le travail des enfants reste un grave problème sur tous les continents.

Des études menées en 1979³¹ (année internationale de l'Enfance) ont abouti à un constat alarmant : plus de 50 millions d'enfants de moins de 15 ans sont encore contraints au travail, surtout en Amérique Latine, en Afrique et en Asie, et sont, dès lors, privés des droits fondamentaux reconnus à l'enfant, parmi lesquels le droit à l'éducation. Dans de nombreux pays en voie de développement, l'industrialisation produit les mêmes effets que dans l'Europe du XIX^e siècle : analphabétisme, sous-alimentation, etc. Le phénomène n'affecte pas seulement les pays en voie de développement, il touche aussi les pays développés, tant en Europe qu'aux États-Unis.

Certes, le travail des enfants affecte aussi la société dont ils appartiennent, vu que cela engendre la paupérisation croissante de cette société voir l'Etat. Parce que, l'existence courante des enfants travailleurs au sein d'un Etat montre son faible niveau de développement. Tout comme le cas du fokontany d'Andohatapenaka III, à première vue nous pouvons tout de suite conclure que c'est un fokontany pauvre à cause des enfants travailleurs qui s'éparpillent.

³⁰Karl MARX, *le capital*, édition populaire (résumé extrait), par Julien BORCHARDT, Paris, PUF, 1919

³¹Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Chapitre VI. LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS : EVALUATION ET SYNTHESE

VI-1. Actions déjà entreprises par les ONG

En passant dans le quartier d'Andohotapenaka entant qu'une simple personne ou entant qu'un travailleur social ou entant qu'autre fonctionnaire, ne pas entendre le mot CDA (Conseil de Développement d' Andohatapenaka) ce n'est pas normal. Parce que ce quartier fait partie de la zone d'intervention de l'ONG- CDA et que ce mot est l'un des mots courants dans ce quartier. Tout le monde connaît son existence : petits et grands.

Etant un agent de développement, il nous vient à l'esprit de poser des questions « Pourquoi ce quartier est encore dans cet état ?, N'y a-t-il pas une ONG qui parraine ce quartier ?, etc.». Pour pouvoir répondre à ces questions, nous avons mené des petites enquêtes pour connaître le fonctionnement de ONG-CDA, savoir ses forces et ses faiblesses.

Mais pour un survol, nous essayons de voir les missions et objectifs de l'ONG-CDA. A cet effet, l'Organisation Non Gouvernementale « CDA » a pour mission :

- D'accompagner les populations défavorisées et vulnérables ;
- D'offrir aux personnes vulnérables et aux défavorisés des services sociaux de base, des services d'emploi et de création d'activités génératrices de revenu, de promotion les droits humains et de paix, de renforcement de capacité, de gestion de crises et catastrophes, de réhabilitation et de réinsertion.

Elle possède comme objectifs généraux :

- La promotion humaine et la lutte contre la pauvreté
- Le développement des actions de solidarité par la réalisation des activités dans le domaine social, de développement social et économique
- La formation pour un personnel responsable et compétent
- L'intégration des dimensions culturelles et spirituelles dans toutes les démarches
- Le maintien d'une structure de gestion et d'encadrement simple mais efficace

Et comme objectifs spécifiques :

- Accroissement du taux de scolarisation et d'alphabétisation

- Diminution des conflits sociaux et réduction des risques et catastrophes sur la population
- Accroissement des revenus des populations cibles.

VI-1-1. Analyse des effets positifs des actions entrepris par le CDA

Pour analyser ce phénomène : la capacité des bénéficiaires à accéder aux services sociaux de base sera un point essentiel à étudier.

VI-1-1-1 : Accès à l'éducation et à la scolarisation

Le projet de scolarisation tient une grande importance au niveau de la population car grâce à ce projet, beaucoup (800 élèves, soit 2.44% de la population) d'enfants non scolarisés ont la chance d'intégrer l'école et de poursuivre des études. Dans la zone d'intervention du CDA, une demande d'appui à la scolarisation liée aux problèmes socio-économiques de la population ne cesse d'augmenter.

Dans ce domaine, nous pouvons affirmer des résultats mélioratifs dès la sélection des bénéficiaires à leur réussite scolaire. En effet, se référant aux premières activités du CDA, à l'époque de Père Jacques COUTURE (fondateur du CDA) ; la sélection des enfants à la scolarisation était limitée à 150 enfants ; et 20 personnes pour l'alphabétisation; ce qui donne 170 bénéficiaires dans l'éducation. Ensuite, nous avons remarqué que dans le bilan de la sélection des bénéficiaires l'effectif n'a cessé d'accroître voir 800 élèves pendant trois ans. En ajoutant : la garderie (90 enfants), ASAMA (25 étudiants), dans le projet d'alphabétisation on compte : 50 à 100 personnes ; les résultats donnent plus de 1000 bénéficiaires.

Quant à la réussite scolaire, les résultats semblent être satisfaisants dans tous les niveaux (CEPE, BEPC et Bac) au cours de ces trois dernières années, allant de 50 à 96%. L'analyse que nous mener certifie que certaines actions d'approche participative que les responsables des projets ont été adopté pour rendre efficace l'éducation et la scolarisation dans leurs zones d'intervention.

Entre autre, on peut noter :

- Une bonne collaboration avec les acteurs locaux qui a facilité l'identification et le suivi des bénéficiaires des projets ;
- Une forte collaboration inter-projet ;

- L'existence de la cantine scolaire qui, dans un autre cas, améliore les résultats scolaires favorisant en ce sens, un meilleur suivi des élèves ;
- L'existence du projet parrainage qui joue un grand rôle dans la motivation des jeunes à continuer leurs études supérieures ; et une bonne collaboration avec les jeunes et les étudiants.

VI-1-1-2. Accès aux actions sanitaires

Sur ce point, un effort exceptionnel en l'espace de moins de deux décennies, a été conjugué et mieux réalisé dans ces quartiers ne possédant pas jadis, même une clinique privée.

Notons que, les visites prénatales effectuées régulièrement, les soins adéquats durant la grossesse et à l'assistance de personnel formé, qualifié durant l'accouchement, contribuent à réduire un peu les risques de décès de la mère et de l'enfant, car la quasi-totalité des femmes habitants du fokontany d'Andohotapenaka bénéficient des services du dispensaire du CDA vu que ce fokontany n'en bénéficie pas, soit 45% des mères de familles enquêtés. De même pour la vaccination antitétanique, qui est un élément du suivi prénatal.

D'ailleurs, les résultats de nos enquêtes affirment un bon nombre de la population bénéficiant des actions sanitaires du CDA. Sur les 36 personnes enquêtés, 25 ont déclaré connaître les activités du CDA et les bénéficient ; soit 69,44% de la population des zones d'intervention. En ce sens, nous voudrions signaler entre autre l'apport de cette action vis-à-vis de sa population cible :

- La proximité du dispensaire
- L'approvisionnement régulier en médicament
- Le tarif abordable par rapport aux autres cabinets dentaires
- La contribution du service à la diminution du taux de mortalité infantile due à la malnutrition (dans le rôle préventif).

VI-1-2. *Les limites de l'intervention de l'ONG-CDA*

Dans la perspective d'amélioration des conditions de vie de la population, nous avons constaté avec regret dans nos résultats que la capacité de sélection des bénéficiaires est très limitée pendant qu'on remarque dans le registre d'accueil un nombre important de la

population motivée à bénéficier les projets sociaux, socio-professionnels, économiques et culturels programmés par le CDA pour résoudre leurs problèmes.

D'ailleurs, les gens de ces quartiers ne semblent pas comprendre ou ne pas accepter les critères de sélections du CDA pour le choix des bénéficiaires de différents projets. En ce sens, ils interprètent des refus comme des discriminations. En outre, cette limitation des bénéficiaires fait que dans le projet scolarisation, l'effectif des enfants scolarisés est très faible (2.44%).

En ce sens, nous voudrions signaler en conséquence que, la décharge scolaire de enfants dans les quartiers à cause de manque de moyen financiers, n'aura autre recours possible qu'à l'intégration à la réinsertion pour la formation professionnelle.

Quant à la santé, il est très important de signaler qu'il n'y a pas une santé parfaite dans un environnement malade. Tel est notre regret dans ces quartiers écologiquement défavorisés malgré les efforts déployés par cette ONG pour assurer un environnement sain. En réalité, les travaux publics de ces quartiers sont insuffisants pour les qualifier d'un développement durable.

Il en est de même pour l'amélioration des infrastructures collectives des quartiers. L'insuffisance des bornes fontaines, l'absence quasi-totalité des douches, W.C et lavoir publiques, la faiblesse de réfection des canaux d'évacuation des déchets laissant des odeurs nauséabondes dans tous les coins, ont des effets négatifs non négligeables pour la santé de la population de ces quartiers. Sans oublier l'insécurité routière de ces quartiers par l'abondance des eaux stagnées à chaque saison de pluie et l'inaccessibilité à l'éclairage public par l'absence des poteaux électriques.

Dans un autre cas, il nous a été le choix de demander à ceux qui ont déclaré avoir bénéficié les projets du CDA s'ils bénéficient d'une prise en charge d'assurance maladie ou bien même enregistrés à la CNAPS. Et les résultats restent décevants car l'avenir de ces derniers ne peut continuer sans conséquence. Ceci du fait qu'ils ne bénéficient aucune sécurité sociale par n'importe où ces derniers s'y trouvent. En effet, tous les ateliers et petite entreprise qui les emploient ne versent aucune cotisation auprès de la CNAPS.

Est-ce par négligence ou parce qu'ils ne sont pas concernés par ces cotisations ?

Nous admettons notre incapacité d'apporter une réponse à cette question. Cependant, une seule chose est sûre, en cas d'accident ou maladie, elles ne reçoivent aucune aide en tant que salarié et ne pourront prétendre bénéficier une aide dans l'avenir et pendant leur vieillesse. Il est signalé dans autre cas, les risques démesurés dus à la fragilité et de la vulnérabilité des employés pour les exploiter. C'est en tout cas ce que nous avons remarqué au cours d'une enquête semi-directive avec cette personne déclarant l'anonymat : « je ne sais pas si je travaille ou non. Cela a fait presque 8 mois qu'on m'a appelé là-bas pour travailler. Parfois, je fais 2 mois et on ne me donne que 75000 fmg ». Tout cela montre que toutes les conditions sont réunies pour maintenir cette population dans la misère et dans la précarité. Et cela, malgré les interventions de l'ONG-CDA sur les bénéficiaires des projets aussi bien ceux qui n'ont pas encore bénéficié, sont surtout d'ordre social, socio-professionnel, psychologique et moral que de dire socio-économique.

Ceci dans la mesure où sur le plan matériel, ils sont faibles car ils se limitent à la satisfaction des besoins alimentaires pour la majorité. Ce résultat un peu décevant qui n'est pas quand même à la hauteur de nos attentes, doit son explication surtout aux revenus insuffisants, à la précarité du travail de ces bénéficiaires.

A part l'ONG-CDA, pendant que nous avons mené notre enquête, nous avons pris connaissance d'un préscolaire qui prend en charge d'enseigner les enfants des familles démunis du quartier.

D'après les sources, cette école a été créée en vue d'instruire les enfants dont leurs parents n'ont pas de moyen pour faire scolariser leurs enfants. Cette école après tout est un projet de l'UNICEF et sous tutelle de l'ONG-SPDTS (Syndicat Des Professionnels en Travail Social).

Pour lancer ce projet, le personnel de l'UNICEF a organisé une série d'enquête pour collecter les attentes de la population, ils ont même fait des Visites à Domiciles. Ensuite, la publication du projet se faisait par le biais des affiches et des assemblées générales auprès du quartier.

Les enseignants quant à eux ont eu une formation particulière sur les méthodes et techniques que l'on sert pour enseigner des enfants. Ces enseignants sont au nombre de trois et ce sont tous des femmes, elles sont bien entendu indemnisées.

Il est à noter que le frais de scolarisation et les fournitures scolaires ne sont plus des soucis des parents, leurs tâches ne sont que d'envoyer leurs enfants à l'école et de surveiller leurs études. Au départ, les élèves inscrites étaient au nombre de 65 et du moment de notre passage ils étaient 44, de classe d'âge de 4 à 15ans. Et par curiosité, nous avons demandé à l'institutrice quelles peuvent être les causes de cette diminution ?

La réponse était « la précarité de la famille, la plupart des enfants en revenant de l'école n'ont rien à mettre sous les dents et parfois même se rendre tout de suite au travail pour aider leurs parents ». Il est évident que ces conditions ne motivent pas les enfants d'aller à l'école car ils n'y trouvent pas d'intérêts. Alors vaut mieux travailler pour gagner quelque chose en retour que de rester clouer sur les bancs sans avoir des contres partis.

Le côté positif de ce projet c'est qu'il réduit le nombre des enfants non instruits du quartier et le côté négatif, c'est que seulement 6.15% des bénéficiaires sont motivés.

Pour conclure, nous croyons que nous pouvons maintenant répondre aux questions qui nous tourmentaient, c'est que : malgré les efforts dont ces ONG livrent, il semble que d'une part les apports sont insuffisants et d'autre part les bénéficiaires trouvent toujours des prétextes pour refuser leurs opportunités.

VI-2 : Reprise synthétique

A Madagascar, le travail des enfants est loin d'être éradiqué. L'enquête menée par l'IPEC et le BIT, prouve que le chômage des parents favorise le travail des enfants. Lors de l'ouverture de la journée mondiale pour la lutte contre le travail des enfants, portant comme thème : « Nyankizy no fanasin'ny tany, nyankizy no fahazavan'ny ho avy. »³², des mots ont été échangés : « Nous sommes des enfants qui travaillent pour aider nos parents(...) Nous ne connaissons pas mieux que de trouver des petits boulots pour les aider(...) ». Si seulement leurs parents avaient des moyens, ils n'auraient pas à travailler.

³² « NY ankizy no fanasin'ny tany, nyankizy no fahazavan'ny ho avy » les enfants sont considérés comme un symbole d'avenir que ce soit pour un pays que pour sa famille et que ces enfants seront les futurs cadres de ce pays même.

Certes, le travail des enfants est devenu une affaire inter-ministérielle. A cet égard, le ministère de la santé avance que c'est le nombre d'enfants à charge qui catalyse ce phénomène. Le tableau n°5 du précédent nous montre la taille de ménage de nos enquêtés.

Quand nous avons posé la question n°8 de notre questionnaire, les enfants ont répondu que nous sommes nombreux. De plus, nous vivons dans une pièce qui n'est même pas en bon état. Faute du nombre excessif dans notre ménage, nos parents ne pouvaient plus répondre à nos besoins. C'est pourquoi, nous nous sollicitons du travail afin d'assouvir nos besoins.

Le ministère de la population prétend l'exode rural comme facteur explicatif de ce fléau. Cette hypothèse est, en fait, non vérifiable sur le terrain où nous avons travaillé.

Pour terminer, le manque de loisir suggère le ministère de la jeunesse et du sport amène les jeunes à exercer une activité lucrative. Cette idée est bien vérifiée lors de nos enquêtes, puisque ce quartier ne possède pas un terrain ou un centre de loisir. Mais à quoi cela va nous servir avance une enquêté, vu que nous passons tout notre temps à travailler.

Aussi, le travail des enfants est lié à une mauvaise qualité d'éducation des parents. La majeure partie de nos enquêtés n'ont pas pu accéder à la scolarisation ; vu que sur nos 10 enquêtés, le voici le tableau qui correspond à leur niveau d'instruction.

En général, l'insertion des enfants dans le milieu professionnel est déterminée par le statut du chef de famille, par le biais de son instruction. La scolarisation de la mère ou du père marque le degré d'instruction de l'enfant. Rarement, les parents arrivent à terminer leurs études ; on peut dire qu'ils réussissent s'ils atteignent le niveau primaire. L'emploi que dispose le chef de ménage définit directement les ressources que le ménage peut détenir.

D'autant plus, les revenus des habitants d'un quartier défavorisé proviennent essentiellement des travaux informels. Habituellement, les ressources ne parviennent plus à satisfaire les besoins de la famille. C'est pourquoi, toute la famille participe à la charge de la famille ; y compris bien évidemment les enfants.

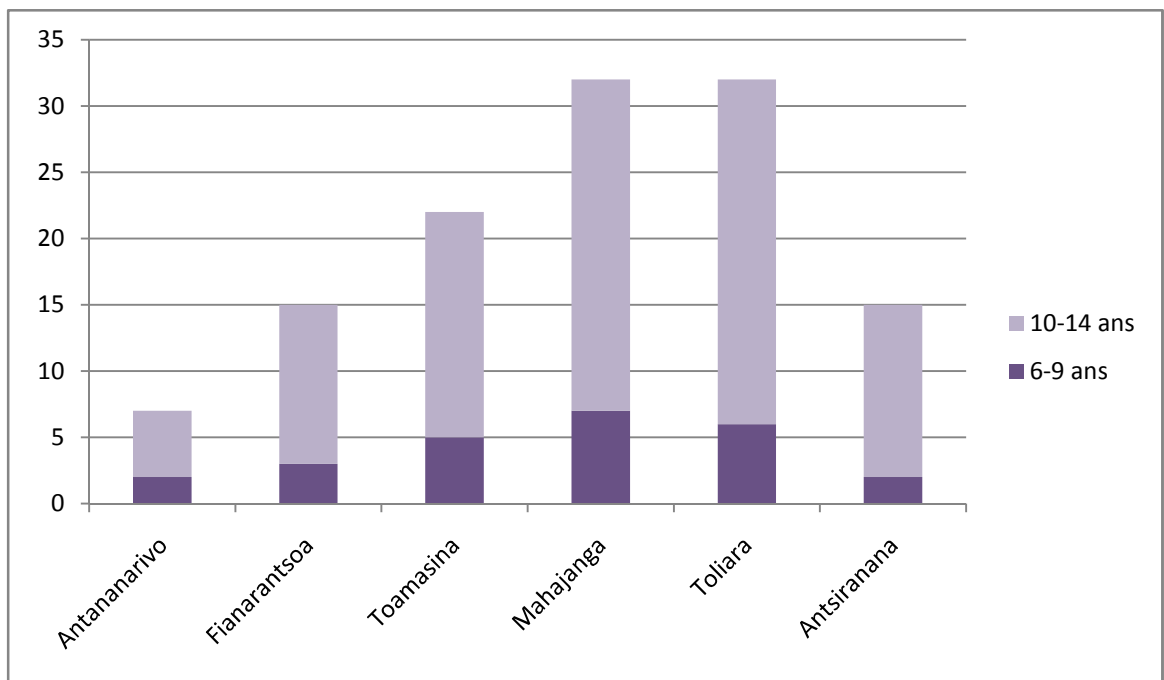
D'autre part, la mobilité sociale de la famille est un trait qui caractérise les milieux défavorisés. Le cheminement social et professionnel de la famille est défini par la position sociale de la profession exercée par le chef de famille et c'est ainsi que le fils devient comme lui.

En outre, la structure familiale permet aussi de déterminer leur niveau de vie. Le nombre constitutif de la famille est un variable déterminant de l'insuffisance de revenu dont elle dispose. Si dans une famille composée de plus de 8 individus, le chef de ménage n'arrive pas à assumer seul les charges ; les femmes et les enfants sont donc contraints de l'aider pour pouvoir survivre.

Irréversiblement, le statut et le revenu du chef de ménage, la taille du ménage, le nombre des enfants sont des paramètres déterminant de la participation de l'enfant à l'économie familiale en cherchant un emploi.

Pourquoi donc on oblige les enfants à travailler ? La réponse à cette question peut se résumer sur les causes, qui sont les suivant : la précarité de la famille ; la satisfaction des besoins personnels ; la coutume (approche genre) ; la paresse des parents, et le bas niveau d'instructions des parents.

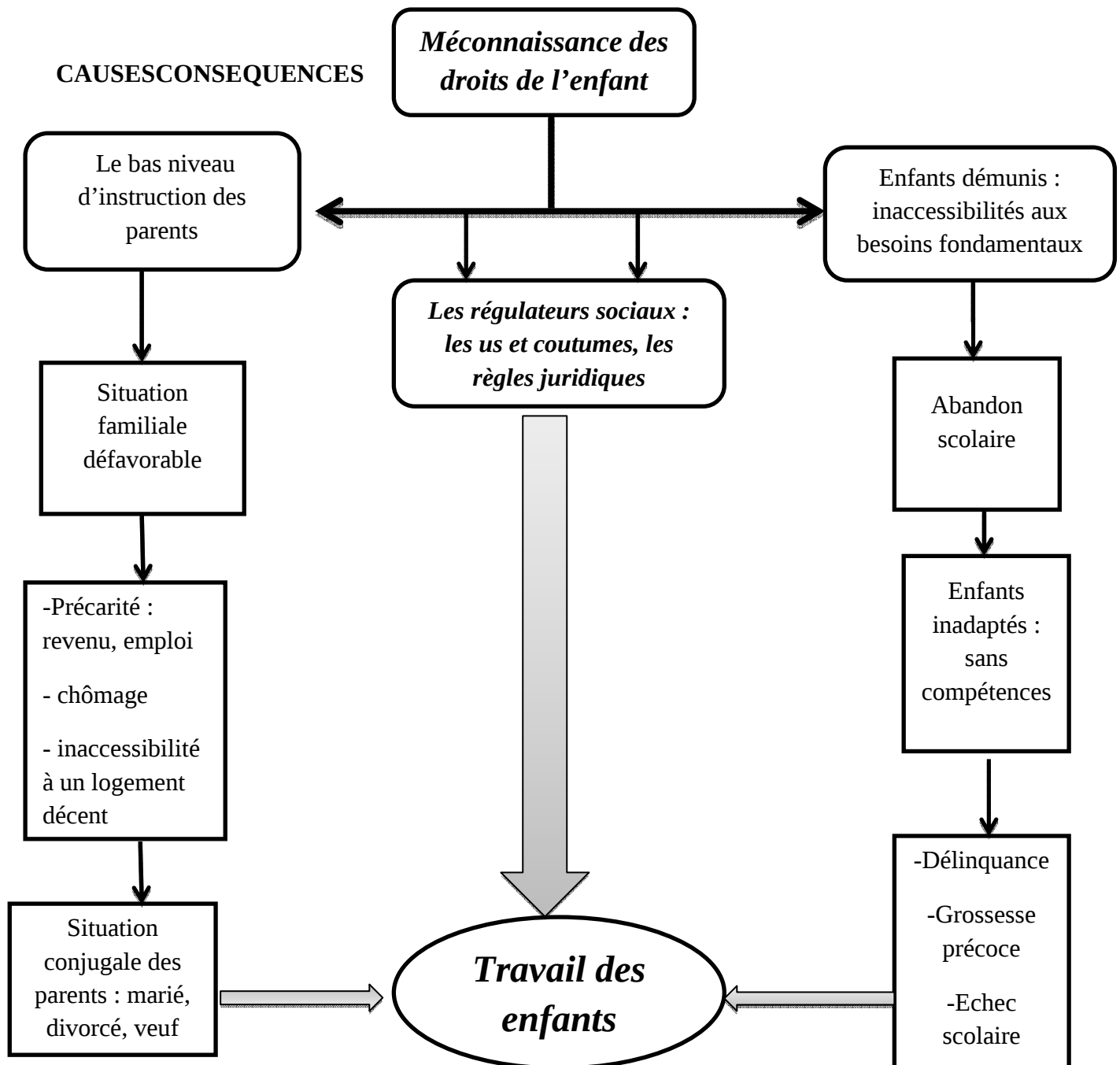
Le graphique ci-dessous, soutient ce que nous avons évoqué précédemment ; le travail des enfants est malheureusement omniprésent à Madagascar. Parce que, le travail des enfants est d'une présence constante dans les 6 provinces de Madagascar : dont la province de Tuléar prend la première place dans la catégorie de 10 à 14 ans. Tandis que Majunga remporte celle des 6 à 9 ans. Et l'Antananarivo tient la dernière place que ce soit ceux de 6 à 9ans que des 10 à 14 ans. En générale, plus de 50% des enfants qui vivent à Madagascar baignent déjà dans le monde du travail. Nous pouvons dire que l'Etat malgache n'arrive pas à respecter sa responsabilité, qui est de protéger la population contre toute forme de fléau qui nuit à l'épanouissement de celle-ci.

Graphique n°5: Proportion des enfants moins de 15ans active selon le faritany

Source : INSTAT / DSM/ EPM 2001

Pour conclure partiellement cette partie, nous tenons à préciser que les données et les propos de cette étude nous ont développé les facteurs déterminant le travail des enfants dans les bas quartiers. Ces facteurs sont liés principalement à la condition de vie familiale de ces enfants (la précarité : de revenu ou d'emplois, le chômage, la taille du ménage, la situation conjugale des parents, etc.) et au niveau d'instruction des parents. Les effets positifs et négatifs de ce fléau par rapport à l'enfant, à sa famille et même à la société. Aussi la force et la faiblesse des actions que de diverses ONG ont entreprises pour combattre ce phénomène.

Graphique n°6 : Cheminement des facteurs favorisant le travail des enfants



Source : enquête personnelle, 2012

Les efforts apportés par des ONG comme CDA et l'attention que montre l'autorité locale voir même l'Etat vis-à-vis de ces familles nécessiteux, donnent des résultats positifs mais loin d'être satisfaisants. L'inaccessibilité aux services sociaux de base et la précarité des conditions de vie persistent dans ces zones, bien entendu il est difficile d'obtenir un résultat probant. L'apport des contributions à l'amélioration des actions déjà prises par des différents entités nous paraît utile pour atténuer la prolifération du travail des enfants dans ce quartier voire Madagascar. Ainsi, dans la partie suivante, nous allons proposer des solutions et de présenter les réponses que les enquêtés nous ont offertes pendant notre enquêtes, sans oublier les apports personnels et professionnels que ce travail de recherche nous ont apporté.

Troisième partie :

***ACQUISITIONS PROFESSIONNELLES ET
CONTRIBUTIONS A L'ATTENUATION DU
TRAVAIL DES ENFANTS.***

Chapitre VII : LES ACQUISITIONS PROFESSIONNELLE ET PERSONNELLE

Dans ce chapitre nous allons mettre en exergue l'ensemble des connaissances que nous avons assimilé pendant notre travail de recherche.

VII-1 : *Acquisitions personnelles*

En tant que travailleur social et agent de développement, il nous semble nécessaire de voir et de comprendre, la stratégie familiale de survie des enfants travailleurs. C'est au-delà de cette question que nous avons pu fournir des analyses.

Certes, dans la lutte contre la pauvreté, deux points de vue peuvent amener à des décisions différentes. La première concerne les actions bien déterminées avec des cibles bien précises, qui devraient permettre le transfert des personnes pauvres et non éloignées du seuil de la pauvreté du côté des non pauvres. Ces types d'actions sont souvent privilégiés car ils ont un impact direct sur les indicateurs notamment le ratio de pauvreté. Le deuxième, angle de vue fait attention à la situation plus profonde et sévère. Dans les deux cas, l'arbitrage entre les actions à entreprendre s'avère difficile étant donné les contraintes de ressources.

A cet effet, dès la première mesure de la pauvreté à Madagascar en 1993³³, on a tendance à prendre la pauvreté des enfants comme la conséquence de la pauvreté générale du pays. L'approche monétaire de la pauvreté n'est pas suffisante pour appréhender la pauvreté des enfants. Ces derniers vivent la pauvreté comme un environnement qui détruit leur développement mental, physique et spirituel. C'est pourquoi, celle-ci apparaît comme un phénomène multidimensionnel regroupant les aspects relatifs à la dimension monétaire, mais aussi ceux qui sont liés aux privations des droits et des besoins essentiellement touchant les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, de l'information, de la nourriture, de l'eau, de l'assainissement et des autres services de base.

En 2010³⁴, les enfants de moins de 18 ans représentent 53,4% de la population totale, soit environ 10 millions d'individus. Si cette population jeune est un incontestable facteur de développement, elle n'en constitue pas moins dans l'immédiat une charge considérable pour la nation. Plus de huit millions d'enfants malgaches vivent en dessous du seuil de la pauvreté.

³³ UNICEF, 2005, Rapport sur la situation des enfants dans le monde 2005 : l'enfant péril

³⁴ Cours Mme Sahondra Robinson, Genre et Enfance, A.U : 2009-2010

Par ailleurs, avec un taux d'accroissement de la population de 2,8% par an, la population doublerait en 25 ans et sur le plan économique, la disponibilité des infrastructures de base (routes, écoles, hôpitaux) risque de ne pas pouvoir suivre cette tendance.

Cette étude a pour objectif de montrer les différents aspects du problème de pauvreté des enfants à Madagascar. Elle mesure non pas en termes d'accès, mais surtout le manque ou la privation comme preuve de la multi-dimensionnalité de la pauvreté. Les résultats devront permettre d'apporter quelques éclairages pour les actions futures et de mieux prendre en compte les spécificités des enfants dans la conception et la mise en œuvre des politiques nationales de développement (lois, stratégies, programmes, budgets). Aussi, elle nous a permis d'élargir nos connaissances sur le travail des enfants, vu que nous avons pu vérifier nos hypothèses.

Ainsi, nous avons compris que le travail est un phénomène difficile à éradiquer, mais l'atténuation est possible.

VII-2. Acquisitions professionnelles

Au cours de ce travail de recherche, nous avons appris et acquis ce qui nous semble qualifier de savoir être professionnel et les exigences de la vie professionnelle dans le cadre d'un travail social.

A cet effet, l'expédition en stage était pour nous l'une des plus grandes opportunités d'épanouissement, car il nous offre l'occasion de bien connaître nos domaines de travail et surtout l'amélioration de niveau intellectuel en soi.

Le fait de passer des jours de stage dans le quartier d' « Andohatapenaka » nous a permis de connaître et nous a intégré de plus dans le monde du travail, puisque nous avons découvert les savoir-vivre et les savoir-faire d'une population dans une société qualifiée de défavorisés, qui assurant la vivacité du travail des enfants.

Ces événements nous mènent à tirer une conclusion que le développement est l'affaire de tous, parce que durant notre enquête nous avons constaté que malgré les efforts de multiple projet, des ONG, des autorités locales et même de l'Etat sans la conscientisation de chacun, nous craignons que le développement que tout le monde attend avec impatience est loin d'être arrivé à Madagascar.

Ce stage nous a rendu conscient que pour assurer un développement il faut que tout le monde se donne la main, afin d'éviter l'aller et retour des actions menées, afin que nous

puissions aller de l'avant. Parce que la plupart des actions prises vouent à l'échec, par l'effet que les bénéficiaires n'y prêtent pas attention. Aussi, il nous a aidés à nous rendre compte que le travail d'un agent de développement n'est pas un travail facile à entreprendre, car ce travail demande des réflexions et des analyses de la situation pour mettre en évidence un projet. Comme le cas de ce travail de recherche, sans les études que nous avons menées auprès de ces enquêtés nous ignorant les réalités et les conditions que vivent ces enfants travailleurs.

En un mot, grâce à ce stage que nous avons pu confirmer un dicton français : « il faut creuser un puits pour étancher la soif du demain », cela veut dire que pour envisager de mener un quelconque projet il faut chercher la racine du problème avant de tirer des conclusions, dans le cas contraire ce projet sera sur une fausse route. Parce qu' il nous a libérés de nos fausses illusions. Il nous a rendu créatif, et aussi avoir de l'initiative.

Chapitre VIII- LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES POUR ATTENUER LE TRAVAIL DES ENFANTS

Pour ce dernier chapitre, essayons de connaître quels en sont les acteurs à mobiliser pour rompre le cycle, posons ensuite quelques suggestions pour améliorer les conditions de travail des enfants avancées par les enquêtés, ainsi que nos opinions personnelles pour contribuer à atténuer travail des enfants.

VIII-1- Les propositions de solutions offertes par les enquêtés

➤ Vis-à-vis de L'Etat

Les différents chartes et déclarations de Nations Unies traitent bien les droits de l'homme en donnant une liste quasiment complète : éducation, santé, sécurité, logement, infrastructures, travail, libertés publiques, etc. tout comme les droits de l'enfant, étant signataire la réalisation de ces tâches correspond pour l'essentiel aux responsabilités et aux prérogatives de l'Etat.

A Andohatapenaka, le manque d'infrastructures publiques telles les dispensaires et les Ecoles Primaires Publiques, dénote le désintéressement des pouvoirs en place envers la pauvreté de ces quartiers. L'aménagement d'un hôpital décent dans le quartier d'Andohatapenaka nous semble approprier, mais il devra être au porté de ces pauvres gens. Suite de l'évènement du 08 juillet 2012, lors de l'obtention de la coupe d'Afrique des Nations du Rugby : le Président de la Transition de Madagascar a promis à l'équipe nationale de Rugby de Madagascar (15 Makis) et en guise de récompense par le biais de l'honneur qu'ils ont livré à toute la population malgache de construire un terrain de Rugby décent qui portera le nom des « 15 Makis» et qui sisera de ce quartier même, demeure une sage décision de la part du président de la HAT car ce terrain permettra aux habitants d'avoir un lieu de loisir.

Malgré les différents apports gouvernementaux, au sein des EPP, ce sont les parents qui prennent la plus grande part des dépenses pour le bon fonctionnement des écoles publiques. D'ailleurs, la part payée par les parents s'élève à deux ou trois fois plus que celle de la subvention étatique.

Ainsi, la révision du budget de l'Etat pour l'assurance de bon fonctionnement des services sociaux de base et l'installation des infrastructures publiques, serait une solution réconfortante aux yeux de cette population se voyant longtemps dépourvu de meilleures conditions vitale.

➤ **L'Autorité communale et locale**

Dans ce quartier, il est vrai que la pauvreté de condition de vie existe. Mais selon nos analyses, cette pauvreté est particulièrement due à un fort accroissement de la population engendré par le non maîtrise de la naissance et la migration.

Concernant le taux d'accroissement de la population, la maîtrise de la naissance nécessite deux actions : d'abord une forte sensibilisation sur éducation sur la reproduction chez les jeunes de 10 à 30 ans qui représentent le plus grand pourcentage de la population. Ces jeunes doivent être responsabilisés afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur avenir. Ensuite, une forme de prise de conscience doit être mise en place pour inciter les gens à utiliser la contraception.

Pour ce faire, malgré l'inefficacité de la publication médiatique, il nous semble plus réussit si le personnel de la santé se rend personnellement sur terrain pour convaincre les bénéficiaires de la planification familiale, en les développant l'avantage que porte la planification familiale vis-à-vis de leurs vie familiale. Comme le fait d'avancer que par le biais de la planification familiale ils auront moins d'enfants à élever, ce qui signifie moins de bouche à nourrir, donc finit le travail des enfants car ils auront largement le temps à s'occuper d'eux et de leurs enfants.

➤ **La solution proposée par la population de ces quartiers**

D'après nos enquêtes et suivant les opinions de chacun ; l'existence d'une industrie dans leurs quartiers est la seule solution pour leur faire sortir dans la pauvreté des conditions de vie. Et que les habitants de ces quartiers soient les bénéficiaires prioritaires de ce projet.

Mais est-ce vraiment la solution de leur faire sortir dans la pauvreté ?

Rappelons-nous l'évènement du mois de mai 2008 qui a apporté un léger changement dans la partie Nord (Andohatapenaka). Cet événement consistait à récupérer un terrain de 30 hectares

pur remblaiement de la plaine. Et 135 petites maisons ont été abattues pour laisser la place à de nouveaux immeubles d'entreprises. Le projet de l'Etat était la construction d'une industrie de transformation pour la nourriture des animaux.

Ont- ils réussi à s'en sortir de ce fléau ou bien au contraire après la disparition de ces maisons ?

En tout cas il est à savoir car ce n'est pas toute la population qui a avancé cette idée là ; il y a des personnes qui ont revendiqué l'annulation de ce projet, surtout pour les propriétaires et ceux qui ont loué ces rizières. Mais pour la majorité de la population qui est au chômage, le projet de l'Etat d'y implanter une usine, met une lueur d'espoir en eux.

VIII-2. Nos suggestions

Les enfants sont considérés comme le pilier du développement, ils vont tenir une grande responsabilité dès l'âge adulte, donc il faut préparer au préalable leur avenir. D'ailleurs, il n'est pas essentiel de limiter et de promouvoir l'âge minimum du travail pour les enfants, il faut surtout lutter contre la pauvreté que ce soit mentale ou économique par la mise en place d'une politique susceptible de permettre à la population d'avoir des raisons de vivre là où elle est. C'est alors seulement que des solutions adéquates seront établies.

- Inciter les populations à penser que les enfants n'octroient pas le travail, ils devraient être scolarisés. Par conséquent, il faut encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école, leur connaître toutes les valeurs et atouts que la scolarisation apporte.

Pour ce faire, les institutions publiques doivent prendre des décisions fermes pour mener cette lutte. A cet effet, le recrutement d'un détective privé nous semble nécessaire. Ces détectives comme son nom l'indique vont se disperser dans toute l'île, qui ont pour mission de détecter des enfants travailleurs. La sanction peut être menée comme suit : enfant surpris travailler = parents sanctionné, et cette punition variera selon la catégorie du travail que l'enfant mène. Exemple, soumettre les parents dans un travail d'intérêt générale.

- Renforcement de la scolarisation des enfants jusqu'à l'âge d 16 ans, en inventant des lois proposant de sanctionner les parents qui n'envoient par leurs enfants à l'école.

Ici nous croyons que l'utilisation des détectives est nécessaire, mais cette fois ci ils ont pour fonctions d'arracher les enfants surpris de travail et d'envoyer celle-ci à l'école. Ensuite l'action sera relayer aux directeurs et enseignants des écoles de surveiller ces enfants sur leur éducation. A condition que dans chaque école, collège et lycée publique voir privé bénéficiant des fournitures adéquat sur place (les enfants recueillis ne doivent plus se soucier des fournitures pour sa scolarisation) et d'une cantine scolaire pour se nourrir.

- Amélioration des activités génératrices de revenus pour les parents et une formation des ressources familiales : amélioration des modes de production et qualité de la main d'œuvre.

Cela peut être réalisé par le biais de la création des usines ou autres activités qui peuvent recruter de nombreux employés, que le salaire soit motivant et suffira pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Concrètement, la liste des actions qui pourraient atteindre les enfants risque d'être longue. Cependant, il nous paraît utile d'en citer quelques unes pour alimenter les débats sur la pauvreté des enfants à Madagascar.

-Des préalables sont indispensables pour assurer les résultats de lutte contre la pauvreté des enfants : le renforcement de l'administration pour appliquer les normes d'efficacité, de transparence, de recherche de qualité, d'éthique professionnelle, ainsi que l'adéquation de la structure organique de l'administration par rapport aux besoins des structures.

-Ensuite, agir dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration de l'administration tout en identifiant et apportant progressivement des solutions aux contraintes matérielles, financières et techniques des structures décentralisées que sont la région, la commune en parallèle avec les services déconcentrés. Mettre en place un dispositif de suivi des privations des enfants au niveau des régions.

-Augmenter le revenu et la consommation des ménages et améliorer la qualité des services sociaux pour les privations. Pour assurer la durabilité de ces actions, il est nécessaire de mettre en place un système de protection sociale qui pourrait prévenir et atténuer des choses éventuelles pouvant affecter les ménages et les enfants. En parallèle, finaliser la

stratégie nationale de protection sociale qui permettra de fédérer et coordonner toutes les actions en cours touchant l'assurance sociale en faveur des personnes vulnérables.

-Influencer les débats politiques sur les dépenses dans les secteurs sociaux. Intégrer le concept de la pauvreté et de la privation des enfants dans les systèmes nationaux de définitions d'indicateurs, notamment, pour le suivi des OMD et dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national que décentralisé. Les intégrer dans le processus de planification, de budgétisation et de suivi en faveur des enfants.

Entant que travailleur social, nous avons constaté que pour combattre la pauvreté des enfants, il faut tenir en compte de:

- Considérer la distribution des ressources de la famille
- Le statut de la femme au sein de la famille
- Nombre et genre des enfants dans le ménage
- Le genre du chef de ménage (chômeur, ivrogne, avoir un emploi stable ou non. Etc.)

Ainsi, après avoir analysé ces facteurs tout au long de notre recherche, la création d'emploi, la diminution de charge démographique, considérer le cadre culturel à Madagascar, écart de naissance et réduction de naissance ; sont des moyens proposés pour renverser le cycle de la pauvreté.

Au niveau de l'Etat, pour agir en cause du fléau : la prévision et des mesures d'accompagnement, la volonté politique, une action concrète (qui ont des rapports directes avec les familles démunis) nous paraît utile.

Conclusion générale

L'intérêt que porte ce travail de recherche est de connaître comment contribuer efficacement à l'atténuation du travail des enfants à Madagascar. Certes, cette problématique nous a permis de savoir l'ampleur, la nature et les facteurs explicatifs du travail des enfants à Madagascar. Les résultats indiquent statistiquement que 35% (INSTAT / DSM/ EPM 2001) des enfants de 5 à 15ans sont économiquement actifs.

Ainsi au-delà de cette statistique nous avons pu constater que la méconnaissance des droits de l'enfant est l'une des principales causes du travail des enfants à Madagascar, suivi par le niveau d'instruction bas des parents, qui demeure l'origine de la précarité de revenu ou d'emploi des parents, et bien entendu la situation de la famille sera défavorable.

Force est d'admettre que le travail des enfants apporte des effets positifs à son égard et à sa famille, car étant travailleur précocement l'enfant devient mature et devient un enfant responsable par le biais de sa contribution à la survie de sa famille.

En outre, le fait d'avoir une lourde tâche étant dans son jeune âge, l'enfant ne se développe pas comme un enfant normal, parce qu'au lieu de jouer, de se distraire et de se familiariser avec son environnement : il passe son temps à penser « comment faire pour trouver de l'argent pour nourrir la famille ou encore où puis-je trouver du travail aujourd'hui ? »

Le travail des enfants est un phénomène observable aussi bien dans les pays sous-développé que dans les pays développés, il caractérise souvent le niveau économique d'un pays.

L'existence du travail des enfants reflète un certain dysfonctionnement de la société, parce que si ce phénomène se propage, c'est du fait que la société le laisse se produire et de se reproduire à souhait. Cette inaction trahit la défaillance de diverses institutions chargées de veiller à la protection et à l'application des textes régissant les droits des enfants. Mais en même temps, elle résulte également d'une négligence provenant de l'Etat qui est le premier responsable de vie et de la sécurité nationale dans toutes dimensions (économique, sociale, etc.), aussi le rôle d'assurer la survie des associations, des institutions et de organisations sus dites. Cette incapacité remet en cause le pouvoir et la politique de l'Etat. Il est envisageable de

parler, dans le cas de Madagascar, en terme d'une loi souvent à protéger les riches et à sanctionner les pauvres dans la mesure où les pauvres ne peuvent réclamer leur droit mais son par contre de purger leur peine leur peine en cas de crime ou les délits.

Le phénomène de la pauvreté est cependant caractérisé par le sous-développement économique. Celle-ci se manifeste par l'expansion galopante de la population qui entraîne la dégradation des ressources disponibles et la réduction du niveau relatif du bien être de toute population. Ce qui explique que les raisons majeurs de ce fléau tournent autour du faible niveau de vie de la population. Les familles sont alors obligées d'utiliser tous le nécessaire pour accroître leurs maigres revenus et pour survivre.

Et effectivement, chaque bouche à nourrir devrait contribuer à l'économie de la famille en vue de subvenir aux besoins fondamentaux.

C'est ainsi que les enfants sont soumis aux différents emplois et que la plupart des cas, ils entraînent des conséquences néfastes à leur épanouissement physique et intellectuel. Leur condition de vie et d travail sont défavorables durant l'exécution des travaux, ils sont victimes de mauvais traitements, leurs souffrances restent méconnues et leurs besoins sont négligés.

D'ailleurs, une société handicapée par la pauvreté de masse et la faiblesse de la population constitue de véritables freins au développement socio-économique du pays. Les enfants ne doivent pas être encouragés à chercher du travail car ils constituent un capital humain pour la nation, ce qui signifie qu'ils seront la pépinière de la nation de demain. Les enfants ont alors besoin de scolarisation afin de se mobiliser dans la vie ultérieure et d'éradiquer le cercle vicieux de la pauvreté.

Les principes législatifs et réglementaires sont élaborés par l'Etat et les différents organismes pour lutter contre le travail des enfants, il sera donc important de les suivre et de les appliquer.

Face à cette situation, différents organismes œuvrant dans ce domaine interviennent, mais nous avons observé que la réalité sociale et psychologique des enfants n'a tout de même pas changé. Elle continue toujours à persister au contraire, à cause de l'habitude et à force du manque qui pèse sur la famille.

Compte tenu de tout ce qui vient d'être exposé, nous pouvons dire que le fait d'aller travailler est un besoin économique pour les enfants vivant dans les pays sous-développés, mais comment nos jeunes envisagent-ils leur avenir ?

Bibliographie

Ouvrages généraux :

- 1- BASTIENNETTO(R), *Essai sur le démarrage des pays sous-développés*, Paris, Cujas, 1990.
- 2- BOURDIEU(P), « *La reproduction, élément pour une théorie du système d'enseignement* », coll. Le sens commun, Paris, Minuit, 1971.
- 3- BOURDIEU(P) et PASSERON(J.C), « *Les héritiers, les étudiants et la culture* », coll. Le sens commun, éd. De minuit, Paris, 1964.
- 4- BRUNEL(S), *Le sous-développement*, Paris, PUF, 1996.
- 5- DURKHEIM(E.), « *La division familiale du travail : la vie en double* », MARIE (A.) et MAURISSON (B.), Paris, PUF, 1990.
- 6- DURKHEIM(E.), « Qu'est-ce qu'un fait social ? » in *les règles de la sociologique*, Paris, PUF, 1895.
- 7- FERREOL(G) et NORECK (J-P), *Introduction à la sociologie*, Paris, Armand Colin, 1996.
- 8- GURASSIMOV(I), ABRAMOV(L), KOUNITSYNE(L), LEONTIE(N), MACHBITZ(A), MUNIZ(Y), PREOBRAJENSKI(V), *Homme, Société et Environnement, du progrès*, URSS, 1975.
- 9- MARIE (A) et MAURISSON(B), *La division familiale du travail : la vie en double*, Paris, PUF, 1990.
- 10- ROCHER(G), « *l'action sociale* », édition HMH, Ltée, Tome I, Paris, 1968.

Ouvrages spécifiques :

- 11- BONNET(M), *Le travail des enfants : terrain de luttes*, page 2, 1999.
- 12- BOURGEOIS (L), *La solidarité*, édition Colin, 1896.
- 13- CHEVALIER (L), *Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX siècle*, Editions Plon, 1958.
- 14- DIGEON(L), *Les enfants dans le monde*, Hachette, 1995.
- 15- DONZELOT (J), *La police des familles*, postface Gilles Deleuze, Editions de Minuit 1977, Réédition dans la collection de poche « Reprise » n°12.
- 16- DURHEIM(E), « *De la division du travail social* », Paris, PUF, 1863.
- 17- EMMANUEL JOVELIN (DIR.), *Histoire du travail social en Europe*, Vuibert, 2008.
- 18- FOUCAULT (J-P), *Naissance de la prison, Surveiller et punir*, éditions Gallimard, 1975.
- 19- HORASSIUS (M) ET KRESS (J-J), *Le Livre Blanc de la Fédération Française de Psychiatrie, Éthique et psychiatrie*, 2004.
- 20- KIRSCH(M), *Le droit du travail Africain, travail et profession d'Outre-mer*, Paris, 1975.
- 21- MANIER(B), *Le travail des enfants dans le monde*, la Déconcerte, Paris, 2003.

- 22- MUEL-DREYFUS (F), *Le Métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900. Les éducateurs de 1968*, édition de Minuit, 1983.
- 23- PHILIPPE (C), *Précis d'écriture en travail social. Des ateliers d'écriture pour se former aux écrits professionnels*, Editions ESF, 2011.
- 24- RATER-GARCETTE(C), *La professionnalisation du travail social : action sociale, syndicalisme, formation, 1880-1920*, Le Harmattan, 1996.
- 25- République de Madagascar, *Analyse de la situation des Enfants et Femmes à Madagascar*, UNICEF, 1994.
- 26- ROGER-HENRI (G), MARIE-ANTOINETTE (R), *Brève histoire du service social en France : 1896-1976*, Toulouse : Privat, 1978.
- 27- ROUBAUD et COURRY, *Le travail des Enfants à Madagascar, un état de lieux*, projet Madio/INSTAT-ORSTOM/BIT, 1997.
- 28- SERRES(A), *Le grand livre des droits de l'enfant*, Rue du Monde, 1999.
- 29- VERDES-LEROUX (J), *Le travail social*, Éditions de Minuit, 1978.

Documents officiels :

- 30- BIT, *Combattre les pires formes de travail des enfants*, la convention n°182 de l'OIT, Brochure, 1999.
- 31- Code Pénal.
- 32- Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), du 10 décembre 1948.
- 33- Décret n°2007-563 du 03 Juillet 2007, relatif aux travaux des enfants.
- 34- INSTAT, *Rapport principal, enquête auprès des ménages*, 2001, Direction des statistiques des ménages, 2007.
- 35- INSTAT, *Enquête Nationale sur le travail des enfants(ENTE)*, Direction des statistiques des ménages, 2007.
- 36- Le Droit des Enfants: *La convention de New York*, du 20 Novembre 1989.
- 37- Loi n°24-09 1889, sur la protection des enfants maltraité ou moralement abandonnés.
- 38- Loi du 12 Septembre 2007, sur les droits de protection de l'enfant.
- 39- Loi 2003-044 du 27 Juillet 2004, portant sur le code de travail.
- 40- Ministère de la population, de la condition féminine et de l'enfance, *Rapport sur l'application de la convention relative aux droits de l'enfant à Madagascar*, UNICEF, 1999.
- 41- Ministère de la fonction publique et des lois sociales, *Plan National d'Action de lutte contre le travail des enfants à Madagascar*, BIT, 2004.
- 42- Madagascar Action Plan (MAP).
- 43- Ordonnance n°60.025 du 04 Mai 1960, portant sur la répression d'abandon de famille.
- 44- Plan National D'Action sur le Travail des Enfants, 1998.
- 45- UNICEF, *L'Enfant, Cette personne*, ELSEVIER, 1979.
- 46- UNICEF, *Rapport sur la situation des enfants dans le monde : Enfant péril*, 2005.
- 47- ONU, *Le droit de l'Homme*, Du Bicentenaire, 1984

Table des matières

PAGES

REMERCIEMENTS

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

LISTE DES TABLEAUX

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

LISTE DES TABLEAUX

INTRODUCTION GENERALE	1
1- Généralités	1
2- Choix du thème et du terrain	2
3- Elaboration de la Problématique	3
3-1 Circonscriptions de l'objet	3
3-2 Positions du problème	3
3-4 Délimitation du champ d'investigation.....	4
4- Objectifs de la recherche	4
4-1 Objectif global	4
4-2 Objectifs spécifiques	5
5- Formulation des hypothèses	5
6- Limite	6
7- Annonce du plan	6
Première Partie : GENERALITE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS ET LE CADRAGE ANALYTIQUE.....	8
CHAPITRE I : LA MONOGRAPHIE DU FOKONTANY D'ANDOHATAPENAKA III	
1- Historique et toponymie	8
2- Organigramme du fokontany d'Adohatapenaka III	9
3- Mission et objectif du fokontany.....	9
4- Localisation géographique	10
Chapitre II : APERÇU GLOBAL SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS	11
I- Définitions et typologies des activités	11
I-1.Définitions	11
I-2.Genre d'activités	12
I-3.Le travail des enfants	13
I-3-1 Définitions	13
I-3-2 Typologie des travaux	14
I-3-3 Age minimum d'admission à l'emploi	15
I-3-4 Regard sur le travail des enfants dans le monde	15
II- Manifestation du travail des enfants dans les pays sous-développés	16
II-1.Généralité sur le continent Africain	16
II-2.La situation de Madagascar	17
III- Cadre théorique de la recherche	19
III-1.Les apports de la sociologie durkheimienne	19
III-2. Travail des enfants et reproduction social.....	20
III-3.Le travail des enfants et la sociologie de l'action sociale	20
Chapitre III : CADRAGE METHODOLOGIQUE	24
III-1. La phase exploratoire	24
III-1-1 La documentation	24
III-1-2 L'observation participante	24
III-1-3 Entretien exploratoire	25
III-2. Elaboration de la problématique de recherche	25

III-3. Vérification empirique	25
III-3-1 Echantillonnage	25
III-3-2 Technique de questionnaire	26
Deuxième partie : TRAVAIL DES ENFANTS : DETERMINISME SOCIALE ET ANALYSE MOTIVATIONNELLE	29
Chapitre IV: TRAVAIL DES ENFANTS : ETATS DES LIEUX ET EXPLICATION CAUSALE	29
IV-1. Situation socio-économique des enfants travailleurs	29
IV-1-2 Les facteurs favorisant le travail des enfants	31
IV-1-2-1 Les difficultés économiques du ménage	32
IV-1-2-2 Méconnaissance des droits de l'enfant	37
IV-1-2-3 Les éléments de régulation et de déterminisme culturel	38
IV-1-2-3-1 Contrôle sociale et sanction juridique	38
IV-1-2-3-2 L'emprise de la culture traditionnelle	39
IV-2. Travail des enfants et stratégies de survie	40
IV-2-1 Analyse motivationnelle des parents	40
IV-2-2 Analyse motivationnelle des enfants	41
IV-3 : Travail des enfants et reproduction sociale	42
Chapitre V : LES IMPACTS POLYMORPHES DU TRAVAIL DES ENFANTS	43
V-1. Impacts sur l'enfant	43
V-1-1 Impacts physique et insécurité alimentaire	46
V-1-2 Impacts psychologique	49
V-1-3 Impacts culturels	49
V-2. Impacts sur le ménage	51
V-3. Impacts sur la société	52
Chapitre VI. LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS : EVALUATION ET SYNTHESE	53
VI-1. Action déjà entreprise par les ONG	53
VI-1-1 Analyse des effets positifs des actions entrepris par le CDA	54
VI-1-1-1 Accès à l'éducation et à la scolarisation	54
VI-1-1-2 Accès aux actions sanitaires	55
VI-1-2 Les limites de l'intervention de l'ONG-CDA	55
VI-2 : Reprise synthétique	58
Troisième partie : LES ACQUISITIONS PROFESSIONNELLES ET LES CONTRIBUTIONS POUR ATTENUER LE PROBLEME DU TRAVAIL DES ENFANTS	64
Chapitre VII : LES ACQUISITIONS PROFESSIONNELLE ET PROFESSINNELLE	
VII-1 : <i>Acquisitions personnelles</i>	64
VII-2. <i>Acquisitions professionnelle</i>	65
Chapitre VIII- LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES POUR ATTENUER LE TRAVAIL DES ENFANTS.....	67
VIII-1- <i>Les propositions de solutions offertes par les enquêtés</i>	67
VIII-2. <i>Nos suggestions</i>	69
CONCLUSION GENERALE	72
BIBLIOGRAPHIE	75
TABLE DES MATIERES	77
ANNEXES	
CURRICULUM VITAE	
RESUME	

ANNEXES

I

Annexe I : Questionnaire

I. Enfants cibles

I-1. Informations Générales

1-Nom (Anarana):

2-Age (Taona) :

3-Sexe : Masculin (Lahy) ☐

Féminin (Vavy) ☐

4-Lieu de Provenance (Tanana ny aviany):

II-2. Situation familiale et condition de vie

5-Situation conjugale des parents (farim-piainan'ny Ray aman-dReny):

- Union libre (Tokantrano Maso) Veuf (Ve) (Maty Vady)
- Marié (vita soram-panabadiana) Divorcé(e) (Misaram-panabadiana)

6- Niveau d'instruction des parents (fari-pahaizan'ny Ray aman-dReny):

- Primaire (Fanabeazana Fototra):
- Secondaire :-1^{er} cycle :

2^{ème} cycle :

- Supérieur (Oniversite) :

7- Combien de frère et de sœur as-tu ? (firy anareo iray-tampo)

II

I-3. Scolarisation

8- Fréquentation de l'école : Oui (Eny) ☐ Non (Tsia) ☐

(Mbola mianatra ve ianao ?)

→ Si oui, dans quelle classe ? Où ?

(Raha Eny, kilasy faha firy ? Taiza ?)

→ Si non, quand avez vous arrêté de fréquenter l'école ? Pourquoi ?

(Raha Tsia, tamin'ny oviana, inona ny antony?)

9- Si quelqu'un vous propose de vous faire revenir en classe, que pensez- vous ?

(Raha misy olona te amerina anao hianatra, mbola vonona ve ianao?)

10- Quelle est le métier que vous rêvez d'entreprendre à l'avenir ?

(Inona ny asa kasainao atao indray andro any?)

11- Est- ce que l'exécution des différentes tâches ne vous empêche-t-elle pas de continuer vos études ?

(Tsy manembatsembana amin'ny fianaranao ve ny asa ataonao?)

12- Comment organisez- vous votre emploi du temps, en tant que travailleur et élève ?

(Ahoana ataonao mandahatra ny fotoanao amin'ny maha mpianatra no sady maha mpiasa anao?)

I-4. Condition de travail

13- L'entrée en milieu du travail (Fidirana aminin'ny sehatra ny asa)

→ Age (Taona):

→ Quel genre de travail avez- vous commencé ? Où ?

(Inona ny karazana asa nataoanao voalohany? Taiza?)

III

→ Pour quelle motivation ?(Inona no nanosika anao tamin'izany)

14- Que recevez-vous en retour ? Argent (vola ve ?) ☐ Autre (à préciser) (Hafa) ☐

(Inona no tambiny azonao amin'ny asa ataonao?)

15- Les revenus, que vous avez obtenus, sont pour qui ? Servent à quoi ?

(Ny karama azonao dia hoan'iza ? Atao inona?)

16- Comment apercevez- vous le travail des enfants ?

(Ahoana ny fahitanao ny fampiasana ankizy ?)

17- Quelles sont vos propositions pour résoudre ce problème ?

(Inona mba vahaolana itanao ?)

II. Parents

18- Chef de ménage (Loham-pianakaviana):

19- Sexe : M (L) ☐ F (V) ☐

20- Profession (Asa):

Agriculteur (Mpamboly) ☐

Ouvrier (Mpiasa tanana) ☐

Commerçant (Mpivarotra) ☐

Autres (à préciser) (Asa hafa) ☐

21- Autres sources de revenu (Loharanombola hafa):

22- Taille de ménage : < à 4 personnes ☐

4 à 8 personnes ☐

>à 8 personnes ☐

23- Nombre d'enfants :< à 4 enfants ☐

4 à 6 enfants ☐

>à 6 enfants ☐

IV

24- combien d'entre eux sont scolarisés ? Dans quelles écoles ?

(Firy amin'ireo no mianatra?) (Aiza izy ireo no mianatra?)

→ Si non, pourquoi ?

(Raha eny, inona no antony?)

25- Est-ce que vous avez des enfants qui travaillent ?

(Manana zaza miasa ve ianareo?)

→ Pourquoi ? (Inona ny antony ?)

26- Quel genre de travail exercent-ils ?

(Inona ny asa atony ?)

27- D'après vous, est-ce que le travail des enfants peut contribuer à la survie familiale ?

(Aminao : manampy amin'ny fivelomana ve ny fiasan'ny ankizy ?)

28- Savez-vous que ce travail nuire leur épanouissement ?

(Mba fantatrao fa manimba ankizy ny miasa ?)

29- Quelles sont les solutions adopterez-vous pour résoudre ce problème ?

(Inona no mety mba ho vahaolana manoloana io toe-javatra io ?)

III. Autorités locales

30- Responsabilité : (Andraikitra sahanina)

31-Est-ce que les habitants de ce quartier ont déjà entendu et connaissent ce qu'est le droit de l'enfant ?

(Mba efa nahaheno sy mahafantatra ny atao hoe zon'ny ankizy ve ny mponina mivelona aminin'ity fokontany ity ?)

32- Combien d'enfants sont scolarisés dans votre circonscription ?

(Firy ny isan'ny zaza mianatra ato amin'ny faritra iandidianareo ?)

33- Est-ce que cette circonscription possède des enfants qui travaillent ?

(Misy ankizy miasa ve eto amin'ny fokontany ?)

V

34- D'après vous, quelles sont les causes qui favorisent le travail précoce des enfants à Madagascar ?

(Inona no mety ho antony mampianaka ny fiasan'ny ankizy eto madagascar ?)

35- Selon vous, quelles sont les différents risques et danger que les enfants travailleurs peuvent rencontrer durant l'exécution de certains travaux ?

(Inona no mety

36- Quelle attitude doit-on avoir pour combattre ce fléau ?

(Inona ny fepetra mety raisina manoloana io trangan-javatra io ?)

37- Est-ce que les différentes entités prennent- elles leurs rôles pour réduire les risques vitaux des travaux des enfants ?

(Hitanao fa mba mandray andraikiny ve ny fitondram-panjakana manoloana io holana io?)

38- Quelles solutions proposez-vous donc pour résoudre tous les problèmes concernant le travail des enfants ; que ce soit au niveau de l'Etat que de la société.

(Inona no mba mety soso-kevitra omenao mba hanenana ny fianakin'ny fampiasana ankizy tsy ampy taona?)

VI

Annexe II : Les droits de l'enfant selon la convention de 1989 ?

La Convention internationale des droits de l'enfant répond avant tout à la question « qu'est-ce qu'un enfant ? » en adoptant une définition commune pour tous les pays : l'enfant est « **un être humain âgé de moins de 18 ans** », sauf si son pays lui accorde la majorité plus tôt.

La Convention énumère ensuite une quarantaine de droits, dont les plus importants concernent :

- la **non-discrimination** : les droits énoncés dans la Convention doivent être accordés à tous les enfants du monde, quels que soient leur sexe, leur race, leur couleur ou leur religion ;
- la **survie** et le **bien-être** : tous les enfants ont droit à l'eau potable, à une alimentation appropriée, à un niveau de vie décent, aux soins médicaux ;
- l'**éducation** : tous les enfants ont le droit d'accéder à un enseignement gratuit ; ils ont également droit aux **loisirs**, aux jeux et au repos ;
- la **protection contre toute forme de violence et d'exploitation** : tout enfant doit savoir que son corps est à lui et que tout adulte doit le respecter ; l'enfant ne doit pas faire un travail qui mette en danger sa santé, son développement ou sa scolarité ;
- la **protection contre la guerre et la privation de liberté** : s'ils ont moins de 15 ans, les enfants ne peuvent pas être enrôlés dans une armée ; aucun enfant ne peut être torturé, condamné à mort, emprisonné à vie ;
- la **participation à la vie familiale, culturelle et sociale** : tout enfant est libre de **donner son avis** sur toutes les questions qui le concernent, de **s'exprimer**, de **s'informer** (par le biais de journaux, de la radio, de la télévision).

VII

❖ Usage des droits des enfants à Madagascar :

Etant signataire de la Convention Internationale aux droits de l'enfant, en 1991, Madagascar représenté par l'Etat malgache s'est engagé à respecter et faire suivre les droits de l'enfant à travers le territoire malgache. Malheureusement, l'application de ces mesures reste encore insuffisante, et que la plus par de la population malgache, certes, ignore l'existence de cette fameuse lois ; vu la pullulation des enfants qui se mettent à travailler.

En 1998, Madagascar a aussi ratifié la Convention n° 183 de l'Organisation International du Travail(OIT), relative à « l'âge d'admission à l'emploi, fixé à 15 ans, permettant aux adolescents d'atteindre le plus complet développement physique et mental ».

De plus, la Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants a été adoptée par Madagascar, en 2001. Celle qui exclue les pires formes bien définit en mettant en œuvre de mesures efficaces et immédiates.

Ces sus visés ont été fait pour :

- Se prémunir de l'engagement des enfants dans les pires formes de travail des enfants ;
- Dispenser d'une assistance directe pour les enfants qui sont frappés par les pires formes de travail, en vue de facilité leur réhabilitation et leur réintégration sociale,
- Certifier l'accès à une éducation gratuite et approprié, aussi une formation professionnelle,
- Examiner la situation spécifique des filles.

Sans oublié, le Fond des Nations Unies pour l'Enfance(UNICEF) et le BIT, qui sont des organismes internationaux, ainsi que le Ministère de la justice font tous leurs possibles de sensibiliser sur le droit de l'enfant et protéger ceux qui sont privés de leurs droits, de fournir de l'aide efficaces aux nécessiteux.

Des lois et des conventions ont été optées par les Nations-Unies afin de légiférer les conditions d'existence des enfants du monde. Par conséquent, chaque enfant de ce monde devrait jouir de son plein droit tout au long de son enfance.

VIII

Monographie du fokontany d'Andohatapenaka III

- Population : 6.500
- Ménages : 4.525
- Nombre de toit : 1.400
- Ecole primaire publique : 00
- Ecole privée : 03
- Lavoir : 01
- sanitaire : 00

Source : Monographie du fokontany d'Andohatapenaka III, 2009

Répartition de la population d'Andohatapenaka I

Tranche d'âge	Féminin	Masculin	Totaux
0-5 ans	422	458	880
6-9 ans	457	548	1005
10-14 ans	529	604	1133
15- 17 ans	629	544	1173
18-24 ans	816	957	1253
25- 29 ans	686	567	1731
30- 34 ans	985	746	1489
35 -39 ans	734	755	843
40- 44 ans	264	379	818
45- 49 ans	475	343	887
50- 54 ans	401	486	568
55- 59 ans	324	244	299
60ans de plus	156	243	399
totaux	7 078	6 774	13 852

Source : Monographie du fokontany d'Andohatapenaka I, 2011

- Nombre de toits : 1 721
- Nombre de ménages : 2 700

CURRICULUM VITAE

I- ETAT CIVIL :

- **Nom et prénoms** : CHRISTOPHE Harimalala Niurka
- **Date et lieu de Naissance** : 05 juillet 1988 à Sambava
- **Situation matrimoniale** : Célibataire
- **Sexe** : Féminin
- **Nationalité** : Malgache
- **Contact** : 032 50 748 72, 034 81 015 78
- **Adresse** : Bloc 82 porte A1, CU Ambohipo



II- ETUDES ET FORMATIONS :

- **2011-2012** : 2ème Année en Droit en CNTMAD
- **2010 – 2011** : 3ème Année en Formation de licence en Formation Professionnalisante en Travail Social et de Développement (FPTSD)
- **2008- 2009** : 2ème Année en Formation de DTS (Diplôme de Technicien Supérieur) en Formation Professionnalisante en Travail Social et de Développement (Université d'Antananarivo).

III- DIPLOMES :

- **2009** : Diplôme de Technicien Supérieur en Formation Professionnalisante en Travail social et Développement, à l'Université d'Antananarivo
- **2007** : Diplôme Baccalauréat, Serie D

IV- STAGES ET EXPERIENCE PROFESSIONNEL :

- **Janvier- Février 2011** : Stage au sein de la commune rurale d'Ampitatafika, pour pouvoir renforcer les connaissances professionnelles.
- **Aout 2010** : Stage au sein du CSB II d'Ambohipo
- **Juillet 2010** : Stage au sein du projet AMADEA, Antanetibe- Mahazaza
- **Février – Mars 2010** : Stage au sein de la commune rurale Ambavahaditokana, en vue de mieux connaître les pratiques professionnels.
- **Décembre- janvier 2009** : stage communale auprès de la commune rurale d'Ampahana (Région SAVA, District d'Antalaha), pour savoir de plus sur en ce qui concerne le village MAP, car cette dernière avait élu titre du village MAP dans la région SAVA lors de la compétition offerte par l'Etat.

- **Juillet 2009** : Stage au sein du CSB II Tsaralalana

- **Juillet- Aout 2008** : Stage auprès du TAIZA
(Tambazotran'AntananarivonyZon'nyAnkizy), en vue de recueillir plus de donnée concernant le droit des enfants.

V- COMPETENCES LINGUISTIQUES :

- **Malagasy** : courant

- **Français** : courant

- **Anglais** : notion

VI- COMPETENCE EN INFORMATIQUE :

Maitrise bureautique (Word, Excel, Internet)

VII- AUTRES ACTIVITES :

Sports et loisir : Hand-ball, TV, Lecture, Jogging

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements ci-dessus sont sincères et exactes

Nom : CHRISTOPHE

Prénoms : Harimalala Niurka

Titre du mémoire : Travail des enfants : régulation sociale et stratégie de survie, cas du fokontany d'Andohatapenaka III, d'Antananarivo Renivohitra.

Directeur de Mémoire : Monsieur ANDRIAMALALA Misah

Nombre des pages : 78

Nombre des tableaux : 13

Nombre des graphiques : 06

RESUME

Le fokontany Andohatapenaka est l'un des quartiers pauvres de la ville d'Antananarivo, qui est spatialement situé dans la ville basse. Ce quartier se développe sur des anciennes rizières parfois mal remblayées. Les habitants de ce quartier connaissent des problèmes sociaux, caractérisés par une nouvelle accélération et une concentration effective des gens à faible niveau de vie et à faible revenu qui par leurs activités précaires, encombrement le fonctionnement des services sociaux et aggravent la situation socio-économique dans les ménages des habitants. Ce sont ces faits sociaux qui engendrent le phénomène du travail des enfants dans ce quartier.

Mots clés : Pauvreté, niveau d'instruction, régulation sociale